

386 élus locaux suspendus

P 2

JEUNESSE D'ALGERIE

Quotidien national d'information www.jeunessedalgerie.com SAMEDI 30 JANVIER 2021/N° 2411/Prix: 10 DA

IL FERA DE L'ALGERIE UN POLE AFRICAIN DE L'INNOVATION

Le programme « Africa by IncubMe » présenté à Alger

P 3



L'ALGERIE A RECEPTIONNE HIER LE PREMIER LOT DE VACCIN SPOUTNIK V

La campagne de vaccination contre le covid-19 lancée aujourd'hui



La commission interministérielle de la fatwa valide la vaccination contre la Covid-19 P 2-13

SYMPOSIUM SUR LE NEPAD



« L'Afrique en proie à des difficultés à cause des foyers de conflit et de tension »

P 3

PROCES EN APPEL DU MONTAGE AUTOMOBILE Peines confirmés contre Ouyahia et Sellal et des acquittements

P 2

SURETE NATIONALE Augmentation remarquable de la criminalité en 2020

P 2

LOGEMENT

Les autorités locales appelées à « mieux choisir » les promoteurs immobiliers P 5

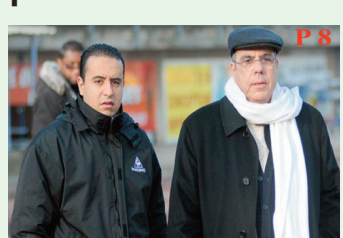
(OGC NICE) :



Youcef Atal absent trois semaines P 8

FOOTBALL / ELECTION :

Walid Sadi annonce sa candidature pour la présidence de la FAF



DEPASSEMENTS PROFESSIONNELS ET MORAUX

L'ARAV suspend l'émission «Ma Wara'e El Joudrane» d'Ennahar TV

L'émission «Ma Wara'e El Joudrane» (Derrière les murs), diffusée par Ennahar TV, a été suspendue par l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV) a rendu publique. P 24



ARRIVEE HIER DES PREMIERES DOSES DU VACCIN « SPOUTNIK V » A BOUFARIK

La campagne de vaccination contre le covid-19 lancée aujourd'hui

L'avion transportant les premières doses du vaccin anticovid-19 Sputnik V est arrivé au milieu de l'après-midi de ce vendredi à l'aéroport militaire de Boufarik (Blida). tandis que la campagne de vaccination sera lancée aujourd'hui samedi 30 janvier courant, a annoncé à Alger le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Blida, premier foyer de la pandémie, a indiqué le ministre, est symboliquement choisie comme point de lancement de la vaccination nationale, soulignant que



«les personnes âgées» et «les malades chroniques» font la première popula-

tion ciblée lors du lancement de cette opération. Cette opération, a rappelé M. Belhimer, s'inscrit dans le cadre des instructions du Président Abdelmadjid Tebboune considérant la santé du citoyen comme première priorité. Il est noté que la vaccination est un acte volontaire de la part des citoyens désireux de se faire vacciner et ce, dans le strict respect des mesures préventives. Rappelons que d'autres types de vaccins anti-coronavirus sont attendus dans les prochains jours de divers pays producteurs à l'instar de la Chine et l'Inde.

COLLECTIVITES LOCALES

386 élus locaux suspendus selon le ministère de l'intérieur

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a fait état, jeudi à Alger, de 386 élus locaux «suspendus» sur un total de 24.876 depuis 2017 à ce jour. A une question sur la révision de la loi relative à l'élu local, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Intérieur a indiqué que le président de l'Assemblée populaire communal (APC) «est soumis à la même législation que le gestionnaire des entreprises publiques, notamment la loi relative à la comptabilité publique et la réglementation des marchés public et des Délégations de service public», précisant que «le nombre des suspendus depuis 2017 à ce jour est de 386 élus locaux sur un total de 24.876, soit 1,6%». M. Beldjoud a affirmé en outre que dans le cadre des «importantes» réformes engagées par les Pouvoirs publics afin de permettre aux Collectivités territoriales de s'acquitter «pleinement» de leurs prérogatives, plusieurs ateliers ont été organisés pour «consolider les capacités des communes en matière de valorisation des ressources financières, fiscales et humaines (personnels et élus), a souligné M Beldjoud. Ajoutant que l'objectif étant également de «renforcer le contrôle financier et le rôle des Secrétaires généraux des APC», il a assuré que «ceci a permis de mieux maîtriser et rationaliser les dépenses publiques». A ce propos, il a rappelé que la stratégie adoptée par son département en matière de formation et de perfectionnement des personnels et élus locaux reposait sur une formation de base et spécialisée au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en faveur des ingénieurs de la

Ville ainsi que sur des cycles de formation organisés au profit des cadres du secteur. Dans le même contexte, le ministre a fait savoir que depuis 2016, 1903 cadres et employés ont bénéficié de perfectionnement de niveau, à travers une formation qualitative, dans de nombreux domaines, comme la gestion financière des Collectivités locales, le management, la démocratie participative, la gestion des catastrophes, l'hygiène, la gestion des déchets». Des formations ont également profité, depuis 2015, à 2007 élus locaux et 57.000 employés relevant de l'administration locale, a encore ajouté M. Beldjoud. Evoquant, par ailleurs, la stratégie de transition énergétique au niveau local», le ministre a mis en avant les nombreuses instructions émises par son département, dont la dernière datant de mars dernier et visant à lutter contre le gaspillage et la consommation excessive d'énergie au niveau des Collectivités locales et à encourager une consommation rationnelle et le recours à l'énergie renouvelable. Il a rappelé, dans ce sens, le programme visant à remplacer les lampes ordinaires par des lampes économiques permettant de réduire la consommation de l'énergie, ainsi que la généralisation de l'utilisation de l'éclairage solaire. Le ministre a fait état, ainsi, de la mise en place, jusqu'à décembre 2020, de plus de 180 000 nouveaux éclairages publics et le remplacement de 173984 lampes classiques par des lampes LED. En conclusion, M. Beldjoud a insisté sur «la coordination parfaite» entre les responsables locaux et les acteurs de la société civile pour «trouver des solutions aux problèmes soulevés» au niveau local.

COMMÉMORATION DU 24E ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE L'ANCIEN SG DE L'UGTA ABDELHAK BENHAMOUDA

Une cérémonie de recueillement a été organisée jeudi à Alger à la mémoire de l'ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelhak Benhamouda, à l'occasion du 24e anniversaire de son assassinat le 28 janvier 1997 par des terroristes. La cérémonie s'est déroulée au siège de l'UGTA, en présence notamment du conseiller à la présidence de la République, Abdelhafid Allahoum, du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, du secrétaire générale de la Centrale syndicale, Salim Labatcha, du représentant du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que du fils du regretté Abdelhak Benhamouda et des représentants des sections syndicales. Intervenant lors de cette cérémonie, M. Belhimer est revenu sur l'engagement

du syndicaliste et de l'amour qu'il portait pour l'Algérie, qui s'est ancré en lui à travers les différentes étapes de sa vie et de son parcours professionnel et syndical, a-t-il souligné. «Aujourd'hui, nous nous rencontrons pour nous recueillir sur la mémoire de ce grand syndicaliste qui a considéré que le combat syndical ne peut pas se compléter sans la sécurité et l'unité nationale et sans la préservation des institutions de la République», a déclaré le ministre, affirmant que la mission pour laquelle Abdelhak Benhamouda «avait vécu et était mort en martyr, doit être honorée à l'ère de l'Algérie nouvelle».

M. Belhimer a évoqué, par la même occasion, «la profondeur et l'authenticité des sentiments et les positions inchangés du martyr de son amour pour l'Algérie», de même et que son engagement dans «sa

lutte contre l'obscurantisme». De son côté le secrétaire général de l'UGTA, Salim Labatcha, a rappelé que feu Benhamouda «était un militant pour la liberté et la démocratie, le progrès et la modernité» et considéré comme «un symbole du combat syndical» et «un martyr du devoir national», réitérant, à cet effet, «l'engagement de l'UGTA de poursuivre sa mission qui consiste à défendre le pays, sa souveraineté, sa stabilité et sa sécurité». Il est à rappeler que Abdelhak Benhamouda est l'un des fondateurs du comité national de défense de la République après l'arrêt du processus électoral en 1992.

Il a été assassiné par des terroristes le 28 janvier 1997 à la place du 1er mai, devant la Maison du peuple, après avoir échappé auparavant à une tentative d'assassinat à la cité Garidi.

PROCES EN APPEL DU MONTAGE AUTOMOBILE Peines confirmées contre Ouyahia et Sellal et des acquittements

En effet, la Cour d'appel d'Alger a condamné jeudi les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à des peines respectives de 15 et 12 ans de prison ferme. En outre, les anciens deux ministres de l'Industrie, Youcef Youfsi et Mahdjoub Bedda ont été condamnés respectivement à des peines de 3 et 2 ans de prison ferme. L'homme d'affaires, Ali Haddad, poursuivi pour financement occulte de la campagne électorale 2019, à peine de 4 ans de prison ferme. Les concessionnaires Hassane Larbaoui et Ahmed Maazouz ont écopé d'une peine de 4 ans de prison ferme alors que la cour d'appel a confirmé la peine contre l'homme d'affaires Mohamed Bairi condamné à 3 ans de prison ferme. Par ailleurs, Ahmed Tira ancien cadre au ministère de l'industrie a été condamné à deux ans de prison ferme alors que son collègue Abdelkrim Mustapha a été acquitté.

SURETE NATIONALE Augmentation remarquable de la criminalité en 2020

Les services de Sûreté nationale ont enregistré une nette augmentation en matière de criminalité, sous toutes ses formes, en 2020 contre un rythme élevé des efforts consentis pour y faire face.

Lors de la présentation mercredi à l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi à Châteauneuf, du bilan annuel des activités des services de la Police judiciaire, le directeur de la police judiciaire, Hadj Saïd Ourezki, a indiqué que le nombre des affaires enregistrées relatives aux différentes formes de criminalité avait atteint 258.171 affaires en 2020 dans lesquelles 246.200 individus sont impliqués et dont 184.777 affaires ont été traitées, soit 71,57%. Les indicateurs principaux des crimes enregistrés en 2020 par rapport à 2019 «montrent une hausse nette de la criminalité sous toutes ses formes, a-t-il précisé, ajoutant qu'en contrepartie, le rythme et le rendement en matière d'efforts consentis pour y faire face ont également augmenté. Le même responsable a rappelé que ces affaires concernaient, particulièrement, les crimes et délits contre les individus et les biens outre les crimes économiques, familiaux, cybernétiques, de drogues et de mœurs. Concernant les crimes de drogues, il fait état de 46.047 affaires en 2020 soit une hausse de 39,20% en comparaison avec 2019, des crimes ayant impliqué plus de 560.000 individus. Une quantité considérable d'héroïne, de cocaïne et de comprimés psychotropes a été saisie également. A propos des affaires liées à la cybercriminalité, M. Hadj Saïd a fait état d'une hausse à hauteur de 5163 en 2020 contre 4210 en 2019, ayant trait, dans leur ensemble, à l'atteinte aux personnes et aux systèmes informatiques, à l'escroquerie, au cyberterrorisme, à la pédopornographie et à la publication de contenus provocateurs.

JEUNESSE D'ALGERIE
Quotidien national d'information www.jeunessealgerie.com

Quotidien National d'information -
«Jeunesse d'Algérie»
Edité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

**REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE**
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directeur de publication :
DRIOUA ABDELKADER

Impression : Oest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessealgerie.com
www.chebabdjazairi.com
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

PUBLICITE
ANEP ALGER
1, avenue Pasteur
Alger
Tel : (021) 73 76 78
- (021)73 71 28
ANEP ORAN
Tel : (041) 39 10 34
Fax : (041) 39 19 04

ABDELAZIZ DJERAD AU SYMPOSIUM SUR LE NEPAD

« L'Afrique en proie à des difficultés à cause des foyers de conflit et de tension »

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a pris part jeudi par visioconférence, au Symposium de haut niveau sur le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad), en qualité de représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, jeudi à Alger, que le développement en Afrique «demeure en proie à plusieurs difficultés dont la persistance des foyers de conflit et de tension», plaidant pour «un renforcement de la complémentarité» entre pays africains afin de faire face à toutes les menaces, y compris les défis liés à la pandémie du Coronavirus. Le développement dans le continent africain, auquel nous aspirons tous, demeure en proie à plusieurs difficultés majeures, en tête desquels figure la persistance des foyers de conflit et de tension, d'où l'importance du renforcement de la complémentarité entre nos Etats en vue de faire face à toutes les menaces, et à tous les niveaux, particulièrement les défis liés à la pandémie du COVID-19 et au changement climatique, ensuite», a déclaré le Premier ministre, lors des travaux, en visioconférence, d'un rencontre de haut niveau à l'occasion du 20e anniversaire du lancement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad), en qualité de représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Et d'ajouter : l'Afrique attend de l'Agence de développement de l'Union africaine (Auda-NEPAD) de «jouer pleinement le rôle qui lui incombe, notamment en termes d'incitation de l'innovation, de viabilité du financement des grands projets continentaux,



de la consolidation de l'intégration et du renforcement de la coopération interafricaine». Relevant «l'adhésion grandissante» au Nouveau Partenariat, M. Djerad a estimé que son élargissement à toutes les régions du Continent et à toutes les communautés régionales, «est une preuve tangible de la vision éclairée de l'Algérie, en tant que membre fondateur, et qu'elle n'a eu de cesse de défendre pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063». Il a réitéré, à ce propos, «le soutien de l'Algérie aux efforts du développement en Afrique et au rôle de l'Auda-NEPAD, notamment dans le cadre de la Comité de pilotage du NEPAD. Partant de sa conviction, bien ancrée, de l'impérative consolidation du processus d'intégration continentale en Afrique, l'Algérie a rapidement adopté une approche régionale, aussi bien pour ce qui est des projets d'infrastructure nationaux que régionaux, en soutien, concret et efficace, à la complémentarité et intégration en Afrique, a soutenu le Premier ministre. A ce propos, M. Djerad a affirmé que «la participation de l'Algérie se manifeste au plan régional à travers le projet de la

Transsaharienne Alger-Lagos (Nigeria) appuyée par le gazoduc et la liaison en fibre optique, citant au plan national, les mégas infrastructures, dont les ports de Djen-Djen et d'El Hamdania (Cherchell). Des projets qui permettront, inéluctablement, de développer l'infrastructure continentale, d'augmenter les capacités logistiques et d'encourager le commerce interrégional en Afrique, a-t-il souligné. L'Algérie qui a lancé, au début d'année passée, l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, est décidée à renforcer son orientation africaine et contribuer à l'appui de l'intégration interafricaine et des efforts de développement dans les pays africains frères», a encore ajouté M. Djerad. Par ailleurs, le Premier ministre a rappelé que l'idée du NEPAD est née pour que les pays africains comptent, d'abord et avant tout, sur leurs potentiels et capacités afin de sortir le continent de la spirale du sous-développement, mettre fin à sa marginalisation et assurer sa participation aux échanges économiques internationaux.

ENTRETIEN TELEPHONIQUE ENTRE BOUKADOUM ET LAVROV

Le vaccin Sputnik V et les dossiers sahraoui et libyen évoqués

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a eu jeudi un entretien téléphonique avec son homologue russe Sergueï Lavrov, avec lequel il a examiné nombre de questions régionales d'intérêt commun. Le chef de la diplomatie algérienne a fait savoir, sur son compte officiel Tweeter, qu'il s'est entretenu jeudi par téléphone avec son homologue russe Sergueï Lavrov, avec lequel il a évoqué des questions relatives à la lutte contre la pandémie Coronavirus et la mise à disposition du vaccin russe Spoutnik V, ainsi que des questions régionales d'in-

térêt commun, notamment la situation en Libye et au Sahara occidental». Pour sa part, le ministère russe des Affaires étrangères a rappelé, dans un communiqué, que les deux ministres avaient échangé les vues autour de la situation au Sahara occidental, réaffirmant la position de principe portant règlement de ce conflit qui a tant duré, en se conformant à la règle juridique reconnue sur le plan international, a rapporté le site Russia Today. Les deux responsables avaient également affirmé leur appui à la coordination des

efforts de la communauté internationale afin de contribuer au développement du dialogue interlibyen, avec la participation, bien entendu, des forces politiques efficaces dans ce pays, conformément à la résolution 2510 du Conseil de sécurité, précise la même source. Dans le même contexte, les chefs de la diplomatie ont échangé les vues sur la coopération entre la Russie et l'Algérie pour mettre en application les conclusions du sommet Russie-Afrique tenu, rappelle-t-on, à Sotchi en octobre 2019.

HACHEMI DJAABOUB, MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

« Le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, exclu »

Djaaboub exclut tout retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge

Le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge est, pour l'heure, «exclu» compte tenu du déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR), a affirmé jeudi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, mettant en avant la prise en charge de l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail. A la question d'un député, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur un éventuel retour à la procédure de retraite proportionnelle et sans condition d'âge et l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail, le ministre a affirmé qu'«en l'état actuel des choses, il est impossible de revenir à cette procédure compte tenu du déficit de la CNR». M. Djaaboub a rappelé que «la procédure de départ à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge est intervenue dans une conjoncture exceptionnelle, en 1997, en raison de la situation économique qu'avait connue le pays suite à l'application du programme du FMI, qui a entraîné la fermeture de nombreuses entreprises et le licenciement d'un grand nombre de travailleurs». A ce jour, la procédure a profité à «plus d'un (1) million de personnes, ce qui a mis à mal l'équilibre financier de la CNR et créé, dès 2013, un déficit structurel», a ajouté le ministre précisant que face à cette situation, la CNR «a sollicité l'aide de différentes caisses de la Sécurité sociale et du Fonds national d'investissement (FNI) pour assurer le versement des pensions de retraite».

KAMEL BELDJOU, MINISTRE DE L'INTERIEUR

Le 6ème recensement de la population sera réalisé courant 2021

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué jeudi à l'APN à Alger que « toutes les mesures nécessaires » avaient été prises pour la réalisation courant 2021 du 6e recensement général de la population et de l'habitat, et ce « si la situation sanitaire s'y prête ». Pour Kamel Beldjoud, « la conjoncture sanitaire exceptionnelle que vit notre pays du fait de la propagation de l'épidémie de la Covid-19, a eu un impact négatif sur le déroulement de l'opération », ce qui a empêché la Commission nationale chargée de ce recensement de fixer la date de son organisation, a-t-il expliqué, devant l'assemblée. Il a rappelé l'importance capitale de cette opération dans la « cristallisation de la stratégie nationale dans tous les domaines ». De même qu'elle aboutira à des données statistiques « précises et fiables », à même de contribuer à asseoir les politiques publiques futures et à mettre en place des plans de développement « efficaces » en coordination avec l'ensemble des parties concernées, a-t-il soutenu. Pour ce faire, les Pouvoirs publics se sont attelés à la mise en place d'un plan pour le déroulement de « cette opération, à son suivi ainsi qu'à la prise de toutes les mesures indispensables y afférentes ». Parmi ces mesures, la mise à disposition des structures et des moyens matériels et humains, « l'activation » du rôle des commissions de commune et de wilaya et veiller au bon déroulement des différentes étapes qui précéderont l'organisation du recensement, « tout en assurant une formation préalable » au profit des ingénieurs de wilaya et des délégués des communes chargés du suivi du recensement. Entre autres mesures prises dans ce cadre, le ministre cite, la promulgation d'un arrêté interministériel fixant le montant des indemnités accordées aux personnels, ainsi que la mise en place de mécanismes permettant la concrétisation d'une nouvelle approche dans le suivi de cette opération « stratégique ». A ce titre, l'Office national des statistiques « a conclu un marché avec l'entreprise Mobilis, « portant » acquisition de 57.000 tablettes contenant des applications automatiques pour la collecte, en temps réel et de manière précise, de données statistiques. Ceci rendra possible leur exploitation par les autorités, à l'effet d'asseoir des politiques publiques basées sur des données « fiables ».

YACINE EL-MAHDI OUALID, MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES STARTUPS

Le programme « Africa by IncubMe » fera de l'Algérie un pôle africain de l'innovation

Le programme d'incubation panafricain des startups «Africa by IncubMe», présenté jeudi à Alger, permettra de faire de l'Algérie un véritable «pôle africain de l'innovation», a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid.

Le ministre a estimé, lors de la cérémonie de présentation, que ce programme était «unique en son genre en Afrique et permettra de faire de l'Algérie un véritable pôle africain de l'innovation et une plaque tournante des projets innovants». Ajoutant que l'objectif de ce programme est de faire bénéficier les porteurs de projets d'un accompagnement de la part de sociétés algériennes et étrangères qui font dans «l'Open Innovation» et les aider à trouver des solutions intelligentes pour le continent. «Africa by IncubMe», parrainé par le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups et le ministère des Affaires étrangères, permettra à 20 porteurs de projets innovants du continent africain de bénéficier d'un accompagnement sur tous les plans afin de développer leurs idées, a expliqué, Adel Amalou, l'un des fondateurs d'IncubMe. Les 20 startups qui seront sélectionnées pour in-



tégrer ce programme passeront deux étapes de sélection, précise-t-il en expliquant que la première verra 400 projets retenus sur les 1200 candidatures attendues, alors que la sélection finale se fera en concertation avec les différents partenaires de ce programme, selon leurs besoins.

Les candidats pourront soumettre leurs projets dans des domaines tels que les objets connectés, la santé, les hydrocarbures, la Fintech ou l'Agri-tech. L'incubation devrait débuter, selon les initiateurs du projet, au mois d'avril prochain et durera six (06) mois. Elle se déroulera en Algérie avec

une prise en charge totale de la part de l'incubateur en matière de billetterie, d'hébergement, de coaching, de mentorat et même de visites. Les inscriptions au programme seront ouvertes dans 10 jours et se feront sur le site www.africabyincubme.com.

Le programme visera dans un premier temps l'Afrique. Il ciblera le Moyen Orient dans une seconde étape pour toucher, en outre, le bassin méditerranéen comme ultime objectif. Ce qui prouve, selon M. Amalou, que l'Algérie a tous les moyens pour être un Hub de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour les jeunes en Afrique.

NOUVELLE LOI DES HYDROCARBURES

Les textes d'application prêts au 1er trimestre 2021

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a déclaré mercredi soir que les 43 textes d'application de la nouvelle loi des hydrocarbures seront prêts le 1er trimestre 2021. «L'élaboration de 32 textes d'application sur les 43 concernant la nouvelle loi des hydrocarbures (19/13) est terminée», a indiqué le ministre en marge du sixième conclave du comité d'experts chargé de rédiger ces textes, prévoyant la finalisation de tous les textes, le 1er trimestre 2021.

M. Attar a précisé dans ce contexte que ces textes se composent de 38 textes d'application et de 5 dossiers concernant la définition de la nature des contrats en relation avec le partenariat, précisant que les 32 textes d'application finalisés ont été déposés au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement et que le Conseil du Gouvernement qui se réunit chaque mercredi, examine et adopte deux textes à chaque réunion.

Le ministre a mis en exergue le temps record -six mois- au cours duquel ces textes ont été élaborés, saluant les efforts entrepris par les membres du dit comité composé de Directeurs et techniciens de différents services du ministère et de ses différentes agences, en plus du groupe Sonatrach et la société Naftal. Evoquant les caractéristiques de la nouvelle loi des hydrocarbures, le ministre a indiqué que celle-ci était différente des lois précédentes notamment en ce qui concerne la facilitation du partenariat, l'attrait des investissements et le renforcement de l'exploration pour augmenter les capacités de production et des réserves, regrettant «certaines pratiques bureaucratiques qui avaient tout retardé et freiné». «Cette loi offre l'occasion de relancer le partenariat à travers un climat d'investissement attractif et une fiscalité réduite», a-t-il ajouté, indiquant que l'exploration de nouveaux puits exige d'importants nouveaux in-

vestissements que Sonatrach ne peut réaliser à elle seule». «Le développement du partenariat et de l'investissement sont à même d'augmenter les capacités de production et des réserves, vu que l'Algérie consomme plus de 50% de sa production de gaz et de produits pétrochimiques», a encore déclaré le Ministre, annonçant que «l'Algérie lancera une campagne de promotion des avantages de cette nouvelle loi dès la finalisation des textes d'application si la situation épidémiologique (Covid-19) s'améliore».

Sonatrach fera également des offres de partenariat à propos de 14 ou 15 projets concernant le développement des petits puits qui sont au nombre d'une centaine, la plupart des puits de gaz, a dit M. Attar, soulignant que cette tendance vise à assurer la sécurité énergétique du pays. Le comité d'experts poursuivra ses travaux, ouverts mercredi soir par le ministre de l'Energie et qui dureront quatre jours.

ABDELMADJID ATTAR, MINISTRE DE L'ENERGIE

« La consommation nationale de carburant a baissé de 7 % en 2020 »

A cause du confinement dû à la pandémie de la Covid 19, la consommation nationale de carburant a connu une baisse de 7 % durant l'année 2020. C'est ce qu'a révélé, mercredi, le ministre de l'énergie, Abdelmadjid Attar, en marge du lancement des travaux du sixième conclave du comité de pilotage chargé de l'élaboration des

textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Le ministre a, par ailleurs, estimé qu'il est possible que le prix du baril de pétrole atteigne les 60 dollars (US), au cours du deuxième semestre de l'année en cours. «Actuellement le marché pétrolier est stable, et je pense que le prix du baril va rester autour de 55 dollars

(US), et peut monter à 60 dollars au cours du deuxième semestre, si on réussit à contrôler la pandémie par la vaccination», a-t-il souligné. Cette stabilité est le résultat de l'«effort extraordinaire de l'OPEP Plus, durant l'année 2020, pour maintenir le niveau de production et afin de réduire les stocks dans le monde», a-t-il expliqué.

REEVALUATION DES PROJETS Plus de 5.000 milliards de dinars entre 2010 et 2020

La meilleure maturation des projets publics, permise par les décrets d'application de la Loi organique des lois de Finance (LOLF) permettra de réduire la réévaluation des projets publics impactant le budget de l'Etat, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. En marge d'une journée d'étude consacrée à la réévaluation et à la maturation des projets publics, le ministre a assuré que les décrets d'application de la LOLF portant notamment sur une meilleure maturation des projets publics, permettra de rationaliser la dépense budgétaire du pays en réduisant au maximum le recours à la réévaluation des coûts des projets.

Cette orientation, faisant partie de la réforme des finances publiques menée par le Gouvernement, vise également à la sensibilisation des acteurs publics à l'effet de maîtriser la dépense budgétaire, à la rationaliser et à optimiser l'utilisation de la ressource publique, a souligné le ministre. « Dans cette optique, des mécanismes ont été mis en place à travers les décrets d'application de la loi organique des lois de finance 15-18, impliquant douze (12) décrets d'application adoptés par le Conseil du Gouvernement pour parvenir à maîtriser la dépense budgétaire », a-t-il noté, soulignant l'intérêt pour les projets d'être maturés afin de répondre aux conditions économiques tout en ayant un réel apport sur la population s'agissant des développements local, régional et national.

5.296 milliards de dinars de réévaluation de programmes entre 2010 et 2020

D'autre part, lors de son discours, le ministre a souligné la nécessité de définir les raisons des surcoûts et d'évoquer les problématiques de mise en œuvre des projets. A titre d'exemple, M. Benabderrahmane a indiqué que le volume des opérations de réévaluation au niveau de l'ensemble des secteurs et des programmes sur la période 2010-2020 a atteint 5.296 milliards de dinars (DA), ce qui représente 26 % de l'ensemble du budget d'équipement de l'Etat sur cette période. Autre exemple cité par le ministre, les budgets de fonctionnement des années 2018 et 2019 qui ont enregistré une réévaluation des crédits initiaux de programmes respectivement à hauteur de 581 milliards DA et 758 milliards DA. Par ailleurs, le ministre a évoqué la loi régissant le partenariat public privé, annonçant la finalisation en cours de celle-ci au niveau du ministère des Finances. « Nous avons finalisé la loi concernant le partenariat public privé. Elle sera adressée au niveau des autres départements ministériels avant d'être soumise en Conseil du Gouvernement », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il s'agit là d'une des alternatives du financement de l'économie nationale en plus du marché obligataire et du marché financier notamment. Pour réussir à mettre en œuvre le concept PPP en impliquant le secteur privé, M. Benabderrahmane a assuré l'instauration d'un encadrement légal adéquat et d'une réelle transparence dans la réalisation des projets.

UNE LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE 2021 N'EST PAS NECESSAIRE A L'HEURE ACTUELLE

Interrogé sur une éventuelle loi de Finance complémentaire 2021, le ministre a réfuté la nécessité de celle-ci à l'heure actuelle, notant la récente mise en œuvre de la LF 2021 introduisant des dispositions innovantes ainsi que l'allègement de dispositions bureaucratiques.

LOGEMENT

Les autorités locales appelées à «mieux choisir» les promoteurs immobiliers

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a appelé jeudi à Alger les autorités locales et les entreprises en charge des programmes de logement à «mieux choisir les promoteurs immobiliers» pour éviter tout problème ou dysfonctionnement durant la réalisation. Les procédures de résiliation des contrats et de remplacement des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des différents projets de logements prennent du temps, ce qui se répercute sur les délais de livraison, a expliqué M. Nasri qui répondait aux questions orales des députés, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par le président de l'institution, Slimane Chenine, en présence de membres du gouvernement. Aussi, le ministre a-t-il appelé les autorités locales à «mieux choisir les promoteurs immobiliers» pour éviter de tels aléas au niveau des chantiers de réalisation de logements et protéger les droits des souscripteurs. A une question sur l'avancement de certains projets de logements (LSP, LPP et LPA) dans la wilaya de Tiaret, notamment le projet de 20 logements promotionnels aidés (LPA) dans la commune de Machraâ Safa, M. Nasri a fait savoir que le projet avait été confié à un promoteur immobilier qui n'en a réalisé que 40%. A l'arrêt depuis trois (3) ans, le projet a été transféré à la Direction des Do-



maines, en avril 2020, pour enclencher la procédure de résiliation du contrat, a-t-il précisé. Il a été soumis à la Justice, le mois dernier, et la procédure de désignation d'un nouveau promoteur a été lancée, a-t-il ajouté. A une question concernant les souscripteurs AADL dans la wilaya de Jijel, le premier responsable du secteur a indiqué que le programme AADL inscrit dans cette wilaya comptait 7.337 logements. Outre la livraison du projet de 400 logements dans la commune de Taher en 2020, plusieurs autres projets devraient être livrés en 2021, a-t-il dit. S'agissant des projets inscrits en 2018, un total de 3.500 unités réparties, sur 5 sites sont en cours de réalisation dans la wilaya dont les travaux ont été déjà lancés à un rythme acceptable. Quant aux projets inscrits en 2019,

poursuit M. Nasri, 1.537 unités ont été programmées et les souscripteurs ont été convoqués pour le versement de la 2ème tranche. Le secteur ne ménagera aucun effort pour le parachèvement de ce programme à travers un ferme suivi des projets en sus du renforcement des chantiers et la résolution des problèmes soulevés dont le manque du foncier, souligne-t-il, justifiant le retard accusé dans certains projets par la situation sanitaire liée à la propagation du Covid-19. S'agissant des citoyens ayant refusé de récupérer les attestations d'affectation dans le cadre du programme «AADL» dans la wilaya de Jijel, le ministre a fait savoir que son secteur avait donné des instructions à l'AADL pour prendre leurs demandes en considération en fonction des capacités disponibles en

respectant la chronologie d'inscription au programme. Répondant aux questions des journalistes à l'issue de la séance, le ministre de l'Habitat a indiqué, au sujet de l'avancement du projet «AADL-CNEP» à Reghaia (Alger), que les logements seront directement remis une fois le projet finalisé. Interrogé sur le retard accusé dans la réalisation d'un projet dans la wilaya de Boumerdes, le ministre a affirmé que la résiliation de contrats n'était pas toujours en faveur des souscripteurs vu le retard qui en découle, insistant, dans ce sens, sur l'impératif de suivre et de surveiller l'activité des entrepreneurs. Concernant les opérations de relogement notamment des habitants des bidonvilles, M. Nasri a indiqué que cette opération n'avait pas une date précise mais s'effectuait plutôt selon les priorités.

SURETE NATIONALE

Augmentation remarquable de la criminalité en 2020

Les services de Sûreté nationale ont enregistré une nette augmentation en matière de criminalité, sous toutes ses formes, en 2020 contre un rythme élevé des efforts consentis pour y faire face. Lors de la présentation mercredi à l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi à Château-neuf, du bilan annuel des activités des services de la Police judiciaire, le directeur de la police judiciaire, Hadj Saïd Ouzeki, a indiqué que le nombre des affaires enregistrées relatives aux différentes formes de criminalité avait atteint 258.171 affaires en 2020 dans lesquelles 246.200 individus sont impliqués et dont 184.777 affaires ont été traitées, soit 71,57%. Les indicateurs principaux des crimes enregistrés en 2020 par rapport à 2019 «démontrent une hausse nette de la criminalité sous toutes ses formes, a-t-il précisé, ajoutant qu'en contrepartie, le rythme et le rendement en matière d'ef-

forts consentis pour y faire face ont également augmenté. Le même responsable a rappelé que ces affaires concernaient, particulièrement, les crimes et délits contre les individus et les biens outre les crimes économiques, familiaux, cybernétiques, de drogues et de mœurs. Concernant les crimes de drogues, il fait état de 46.047 affaires en 2020 soit une hausse de 39,20% en comparaison avec 2019, des crimes ayant impliqué plus de 560.000 individus. Une quantité considérable d'héroïne, de cocaïne et de comprimés psychotropes a été saisie également. A propos des affaires liées à la cybercriminalité, M. Hadj Saïd a fait état d'une hausse à hauteur de 5163 en 2020 contre 4210 en 2019, ayant trait, dans leur ensemble, à l'atteinte aux personnes et aux systèmes informatiques, à l'escroquerie, au cyberterrorisme, à la pédopornographie et à la publication de contenus pro-

vocateurs. Pour ce qui est de la violence faite aux femmes, 6782 affaires ont été enregistrées, dont 4839 en rapport à la violence physique et 163 autres à la maltraitance. Evoquant les efforts consentis pour limiter la propagation du coronavirus en coordination avec les services du ministère du Commerce, le directeur de la police judiciaire a relevé le traitement de 1738 affaires ayant impliqué 19443 individus, le placement en détention préventive de 3244 individus pour infraction aux règles du confinement sanitaire et l'établissement de 13927 PV à l'encontre des propriétaires des commerces. Après avoir passé en revue le plan sécuritaire 2021 de la Direction de la police judiciaire, M. Hadj Saïd a mis en avant la nécessité «d'intensifier l'action sécuritaire et l'opérationnalité sur le terrain en faisant preuve de prudence et de vigilance afin d'assurer la sécurité des citoyens».

ONLDT

Plus de 88 t de résine de cannabis saisies durant l'année 2020

Plus de 88 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2020, dont 55,52% dans l'Ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui relève que la quantité saisie a enregistré une hausse «substantielle» par rapport à 2019. «Au total, 88 702,581 kg de résine de cannabis ont été saisies durant l'année 2020, dont 55,52% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2020 a enregistré une hausse de 60,89% par rapport à l'année 2019, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon la même source. Selon le rapport de l'Office, 41,08% des quantités de résine de cannabis saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 1,96% dans la région Centre et 1,44% dans l'Est du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a fortement augmenté, passant de 304,105 grammes en 2019 à 2 372,278 grammes en 2020, soit une hausse de plus de 680%, révèle le même bilan. La quantité de cocaïne saisie a enregistré une baisse de 89,75% passant de 315 759,404 grammes à 32 353,827 grammes durant la même période de référence. En revanche, les saisies des substances psychotropes ont connu une «très forte augmentation», note le rapport de cet organisme, passant de 2 085 923 à 6 045 289 comprimés durant cette même période, soit une hausse de 189,81%, dont 27,45 % a été saisie à l'Ouest du pays.

Plus de 64.000 individus impliqués dans des affaires de drogue

Selon les investigations menées par les services concernés, 64 321 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 37,17 %, dont 194 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 1 793 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 11 644 sont des trafiquants alors que 28 339 sont des usagers de résine de cannabis et que 10 754 sont des trafiquants de substances psychotropes et 12 952 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 247 trafiquants et 164 usagers de cocaïne et 83 trafiquants et 91 usagers d'héroïne. Durant l'année précédente, 51 753 affaires ont été traitées par les services de lutte, contre 37 180 affaires par rapport à 2019, soit une augmentation de 39,20%. Sur le total de ces affaires traitées, 13.577 sont liées au trafic illicite de la drogue, 38 148 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 28 affaires liées à la culture de cannabis, conclut la même source.

BILAN DE L'UNITE AERIENNE REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE D'ORAN

Plus de 269 Rotation de surveillance aérienne en 2020

Hadj Hamdouche

L'Unité aérienne régionale de la sûreté nationale d'Oran, implantée à l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Es Sénia, a recensé plus de 269 Rotation de surveillance aérienne, soit plus de 313 heures de vols, durant l'année dernière (2020). Ce bilan met en avant l'importance de l'unité qui a déjà à son actif, depuis son lancement, plus d'un millier de vols. Cette unité aérienne régionale, de la sûreté de wilaya d'Oran, est implantée à l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Es Sénia. Pour rappel, cette infrastructure abritant l'unité dispose d'un abri pour les deux hélicoptères qui lui sont affectés, des bureaux, une salle des opérations et des briefings, des ateliers pour la maintenance quotidienne et périodique des appareils, ainsi que d'un espace réservé à l'administration et d'un réfectoire. L'unité aérienne de la Sûreté de wilaya d'Oran, qui couvre les 12 wilayas de l'Ouest,



dispose actuellement d'un personnel spécialisé, notamment des pilotes, des opérateurs caméras (formés à l'étranger), des techniciens de navigation aérienne chargés de la mise en service des hélicoptères, des opérateurs au sol chargés de l'exploitation et de la maintenance du système de télésurveillance hélicoptère. Dans ce cadre, les hélicoptères sont équipés de caméras embarquées de grande précision. De type Augusta-109, les deux hélicoptères ont

pour mission le renforcement de la surveillance de la circulation routière et sont équipés de nouvelles technologies appelées «Hand View», permettant l'envoi d'images d'une haute précision, en vue d'une exploitation en temps réel par les services de la voie publique. Notons que ces images permettent au dispositif de contrôle au sol de maîtriser techniquement la circulation dans les grandes zones urbaines. L'unité aérienne permet

également au dispositif de police d'assurer une gestion efficace des grandes manifestations culturelles et sportives, ainsi que les évacuations sanitaires d'urgence et les interventions lors des catastrophes naturelles, et ce en collaboration avec les services de la Protection civile. Les hélicoptères de l'unité permettent également d'assurer une couverture aérienne durant les opérations de police, notamment les poursuites de véhicules suspects.

DEMANTELEMENT D'UN RESEAU DE PASSEURS A ORAN

Saisie d'un véhicule de marque "Citroën", une embarcation équipée d'un moteur de 115 Ch et 120 litres de carburants

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau de passeurs composé de 02 individus, qui organisaient des traversées en mer pour des candidats à l'émigration clandestine, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communicatio et des relations publics de ce corps sécuritaire. En effet, dans le cadre de la lutte du crime organisé sous toutes ces formes, les services de la police judiciaire d'Oran

ont, sur information, intercepté deux individus âgés de 26 et 29 ans à bord d'un véhicule de marque "Citroën", transportant une embarcation équipée d'un moteur d'une puissance de 115 Ch et d'un ravitaillement de 120 litres de carburants. Il est plus qu'évident pour les services judiciaires que ces 02 individus étaient spécialisés dans l'organisation de traversées en mer pour des candidats à l'émigration clandestine en contrepartie d'argent ou tout autres intérêts,

a indiqué la cellule de communication et de relation publics de la sûreté de wilaya d'Oran. L'opération s'est soldée par la saisie de l'embarcation, du moteur, a-t-on ajouté de même source. Une procédure judiciaire a été ouverte à l'encontre des mis en cause pour crime organisé, tentative d'émigration illégale et de quitter le territoire national, avant d'être présentés devant le procureur près le tribunal pénal d'Oran.

Hadj Hamdouche

CNAS

Ouverture «exceptionnelle» des agences ce week-end

L'ensemble des agences locales de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) seront ouvertes «exceptionnellement» à Oran ce vendredi 29 et samedi 30 janvier courant, a indiqué mercredi un communiqué de la Caisse. S'inscrivant dans le cadre de «l'opération nationale de déclaration annuelle des salaires et des salariés au titre de l'exercice 2020», cette mesure permettra «aux employeurs de s'acquitter de leurs engagements en matière de sécurité so-

ciale dans les délais impartis soit le 31 janvier 2021», a précisé la même source. Pour ce faire, la CNAS a indiqué avoir mobilisé une équipe d'agents pour accompagner et orienter les employeurs durant ces deux jours, a ajouté le document, soulignant que cette opération sera accompagnée d'une campagne de communication pour informer un plus grand nombre d'employeurs».

Hadj H

AU COMPLEXE «LES ANDALOUSES» Portes ouvertes sur le Beach-tennis à Oran

Des journées portes ouvertes sur le Beach-tennis seront organisées vendredi et samedi prochains au complexe touristique «Les Andalouses» (Oran), dans le cadre de la promotion de cette discipline, a-t-on appris mardi des organisateurs. Au menu de cette manifestation, figurent des séances d'initiation des enfants et également des adultes, ainsi qu'un tournoi amical opposant des tennismen ayant déjà gagné des échelons dans cette spécialité très peu connue en Algérie, a indiqué, à l'APS, Walid Taleb Bendiab, membre organisateur de ce rendez-vous sportif qui aura lieu au niveau de la plage «Les Andalouses» à Aïn El-Turck (ouest d'Oran). «Ca fait déjà six mois qu'on est en train de sillonner le pays en organisant des portes ouvertes. L'étape d'Oran intervient après celles de Tamanrasset, Béchar, Mostaganem, Alger, Tipasa et Béjaïa», a-t-il déclaré, exprimant sa satisfaction quant à l'engouement suscité chez les enfants et même les adultes. Il a, en outre, fait savoir que les organisateurs, tous des anciens tennismen activant sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis, mettent gratuitement à la disposition des participants le matériel nécessaire pour cette discipline, tout en veillant au respect des règles sanitaires en vigueur de prévention contre le Covid-19. Le beach-tennis est un jeu de balle avec raquette. Sa pratique ludique a évolué vers un sport consistant à adapter le jeu de tennis aux conditions de plage. Il se joue avec raquette de tennis traditionnelle (raquette pleine) et raquette de tennis classique utilisée en Amérique du nord, a-t-on expliqué. Les premiers terrains de ce sport sont apparus en Italie au début des années 1980. Ce simple jeu de raquette consistant à se renvoyer la balle a vu ses règles s'établir progressivement : utilisation de terrains de beach-volley, descente du filet à 1,70 mètre, organisation de matchs... Les propriétaires de plages voulant distraire agréablement leur clientèle construisirent les équipements nécessaires permettant, ainsi, au Beach-tennis de se développer.

ORGANISEE PAR LE QUOTIDIEN «EL-DJOURHOURIA»

Oraison funèbre à la mémoire de la poétesse Oum-Sihem

Le quotidien «El-Djournhouria» paraissant à Oran a organisé mercredi une oraison funèbre honorant la mémoire de la poétesse Amaria Bilal, connue sous le nom littéraire «Oum Siham», décédée dernièrement. Lors de la cérémonie commémorative, qui a eu lieu au siège de ce journal public en présence de la famille de la défunte et une pléiade d'universitaires, de poètes et d'intellectuels, des témoignages sur les qualités de la défunte ont été rendus en hommage à la poétesse Amaria Bilal (1939-2021) dont l'héritage poétique laissé derrière elle restera éternellement dans la mémoire des amateurs de la poésie. A cette occasion, Siham Kaddour, la fille de la défunte poétesse a salué l'initiative du quotidien El-Djournhouria, soulignant que sa mère a consacré sa vie au service de la littérature et de la culture algérienne. «La poésie habitait son cœur, bouillait dans ses veines et l'Algérie était toujours présente dans ses recueils et poèmes», a-t-elle déclaré. De son côté, le critique littéraire Bachir Bouyedjra a fait part de la relation existante entre la poétesse «Oum Siham» et ses lecteurs et étudiants du champ littéraire, soulignant «qu'elle a laissé des textes poétiques et littéraires et un nombre d'articles et critiques sur différents sujets et contenus dénués d'idéologie, ce qui la rend très populaire». «La regrettée Oum Siham n'était pas narcissique. Elle s'intéressait surtout à l'Algérie et sa profondeur, ainsi qu'à l'espace et la personne arabes et à l'acte culturel sans contrepartie matérielle», a-t-il ajouté. Pour sa part, le président de l'association «Wahiu El Mothaqafine» d'Oran a qualifié la poétesse Amaria Bilal «d'école de créativité littéraire», déclarant que «ses poèmes battaient au rythme de l'amour de la patrie et transmettaient la lutte du peuple palestinien et des peuples opprimés. Une expérience unique dans son parcours qui restera dans les annales de la littérature algérienne et arabe d'où puiseront les jeunes générations». «Malgré le poids des années, Oum Siham tenait toujours à être présente aux soirées poétiques de l'association en question et aux rencontres littéraires, organisées par la maison de la culture d'Oran et dans les différentes wilayas du pays, avec ses créations littéraires. Sa plume est restée active jusqu'à son dernier souffle», a ajouté Abbes Benmesaoud. Plusieurs témoignages ont été rendus par des professeurs universitaires et des poètes à la défunte qui avait produit plusieurs recueils de poèmes comme «Abdjadiate November», «Zamane el-hissar», «Zamane el-wilada», «Ighthial el-fadjr», «Chahidat aala asr» et «Filistine» et a traduit des œuvres littéraires de l'arabe au français, en plus de son expérience dans l'écriture de nouvelles et ses contributions dans les pages littéraires de quelques quotidiens nationaux d'expression arabe.

FAROUK CHIALI A TISSEMSSILT

Début des essais sur la ligne ferroviaire reliant Tissemsilt à Boughezoul

Le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Farouk Chiali, a procédé jeudi à Tissemsilt au lancement des essais sur la ligne ferroviaire reliant la wilaya de Tissemsilt à Boughezoul (wilaya de Médéa). Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué avoir procédé au lancement des essais sur le projet du trafic ferroviaire de la ligne Tissemsilt-Boughezoul qui s'étend sur 139 kilomètres, soulignant que les essais ont été lancés précocement, soit avant la date fixée à début février prochain. M. Chiali a mis en valeur la matérialisation d'un tel projet, réalisé par des sociétés, bureaux d'études et laboratoires algériens, soulignant que son département ministériel accorde une importance au projet de réalisation du dédoublement de la voie autoroutière Khemis Méliana (Aïn Defla)-Tissemsilt liant les deux wilayas, qui sera entamé, dans une première phase, sur l'axe de la voie d'évitement Khemisti-Layaoune. Concernant le projet de



réalisation de l'autoroute des Hauts plateaux, le ministre a indiqué que «les études inhérentes à ce projet ne seront entamées que si les moyens financiers sont disponibles». D'autre part, Farouk Chiali a annoncé le déblocage d'un montant de l'ordre de 400 millions DA en vue de permettre d'assurer la maintenance des routes nationales, des chemins de wilaya et communaux de la wilaya de Tissemsilt, auxquels il faut ajouter un montant de 1 milliard DA, programmé entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du terri-

toire et des Travaux publics. La visite d'inspection a permis au ministre de s'enquérir du projet de dédoublement de la RN 14 reliant les communes de Khemisti à Tissemsilt sur une distance de 9 km et d'inaugurer deux projets de confortement de chemins de wilaya (CW 15) dans la commune de Ouled Bessam sur une distance de 9 km et du CW 10 reliant les communes de Maassem et Sidi El Antri, sur une distance 18 km. M. Chiali a procédé également à l'inauguration d'un tronçon de 14 km pour le renforcement du chemin de wilaya (CW 25)

dans la commune de Sidi Slimane et s'est enquis des travaux du projet de réaménagement du chemin de wilaya (CW 5) reliant les communes de Sidi Slimane et Beni Chaïb sur 16 kilomètres. Dans la commune de Tissemsilt, le ministre a inspecté la gare ferroviaire principale, une structure qui relève du projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul dont l'achèvement des travaux en réalisation est prévu durant la fin du premier trimestre de l'année en cours, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

«SOLIDARITE HYDRIQUE» ENTRE LES WILAYAS

Pour lutter contre le stress hydrique dans certaines régions

Le ministre des Ressources en eau, Lazki Berraki a affirmé, jeudi à Alger, que les pouvoirs publics avaient adopté la politique de la «solidarité hydrique» entre les wilayas, en vue de faire face au stress hydrique dont souffrent certaines communes du pays. Répondant aux préoccupations du député Youcef Madi (MSP), sur le stress hydrique dont souffre la wilaya de Jijel, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par M. Slimane Chenine, Président de l'Assemblée, M. Berraki a indiqué que l'Etat s'attela à la concrétisation des grands transferts d'eau à partir de l'exploitation des eaux des barrages. Selon le ministre, les Pouvoirs publics ont adopté, à ce titre, une politique ambitieuse de solidarité hydrique entre les wilayas, à travers le transfert d'eau à partir des régions qui disposent de ressources hydriques confortables vers les régions qui enregistrent moins de ressources, tout en fixant les priorités. A une question du même député sur la rareté de l'eau potable dans certaines communes de la wilaya de

Jijel qui dispose, toutefois, de cinq barrages, notamment des communes jouxtant le barrage Béni Haroun, le ministre a fait savoir que le retard accusé dans les projets d'approvisionnement de ces communes en eau potable et en eau d'irrigation à partir de ces barrages, est dû à des raisons purement financières. Le ministre a cité, à titre d'exemple, le projet du barrage de Yarjana, relatif à l'approvisionnement de la population en eau potable et des agriculteurs en eau d'irrigation, mais non réalisé, en raison de la crise financière. Toutefois, le ministre a fait état du parachèvement de l'APD (avant-projet détaillé) de ce projet en vue de sa réalisation. Relevant que les communes qui connaissent une rareté des ressources hydriques étaient alimentées depuis des sources d'eau existantes dans la même région, en plus des puits et forages, le ministre a reconnu que ces ressources demeurent insuffisantes, par rapport à l'évolution urbanistique croissante de la région. Répondant à une question du député Rabah Djedou du parti du front du militantisme national (FNM) concernant l'im-

pact de la construction de bâtisses sur des terrains agricoles dans le périmètre d'irrigation du barrage Ladrat (Médéa) d'une superficie dépassant les 480 hectares à la commune, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de faire prévaloir l'intérêt des citoyens. Le ministre a indiqué avoir chargé les services de wilaya de résoudre cette question dans les plus brefs délais, annonçant qu'une assiette de 80 hectares en dehors du périmètre d'irrigation sera consacrée à la construction. Concernant les projets d'approvisionnement en eau potable de plusieurs communes à Skikda, lesquels sont à l'arrêt, évoqués par le député Seddik Bakhouch du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), M. Berraki a rappelé que l'Etat avait déblocqué un (01) milliard DA pour l'approvisionnement de 42 pôles d'habitation ur 250 km au niveau de 06 communes. Il a également fait état d'autres projets de développement au titre de l'année 2021 dont la réalisation de réseaux d'approvisionnement, appelant les autorités locales à accélérer la cadence des travaux.

DECES DU CHEIKH N'TALED

OMAR DE GHARDAIA Belakhdar présente les condoléances

Le conseiller auprès du Président de la République chargé des zaouïas et des associations religieuses, Aïssa Belakhdar, a présenté mardi au nom du Président Abdelmadjid Tebboune ses condoléances à la famille du défunt cheikh Salah N'Taled Omar, membre de la Halqa des Azzabas institution religieuse du rite Ibadite d'El Ateuf (Ghardaïa), décédé lundi à l'âge de 91 ans. Accompagné du wali de Ghardaïa, Boualem Amrani et des élus locaux, le conseiller du Président de la République s'est rendu au domicile du défunt où il a indiqué avoir «appris avec grande affliction la nouvelle du décès de feu cheikh Salah N'Taled Omar, priant Allah de l'accueillir dans son vaste Paradis». Belakhdar a rappelé le parcours du Cheikh «connu pour ses valeurs morales, son sincère patriotisme et son attachement solide aux constantes sacrées de la Nation, ainsi que ses vertus de dévouement et d'abnégation dans l'accomplissement des différentes missions et fonctions qu'il a occupées avec compétence, consacrant sa vie à la propagation de l'Islam». «Il jouissait d'une grande estime», a-t-il dit, implorant «Allah d'accorder à sa famille patience et réconfort et de rétribuer amplement le défunt pour ses bonnes œuvres au service de sa patrie et de l'accueillir dans Son vaste paradis parmi les vertueux». Né en 1930 à El Ateuf (Ghardaïa) le défunt Cheikh Salah était membre de la Halqa des Azzabas. Il a obtenu sa licence en Lettres avant de débiter sa carrière professionnelle en 1963 comme professeur de l'enseignement secondaire dans les différents lycées du pays, avant de d'entamer une mission de précheur, de prédicateur au sein de la Halqa des Azzaba structure du rite Ibadite du M'Zab.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 morts et 386 blessés en une semaine

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 386 autres ont été blessées dans 327 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines au cours de la période allant du 19 au 25 janvier courant, a indiqué, jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Comparativement aux statistiques de la semaine passée, le même bilan fait état d'une hausse du nombre des accidents (+54) et de celui des décès (+65) et d'une baisse du nombre des blessés (-1). Selon les données fournies, plus de 97 % de ces accidents de la route sont dus au facteur humain, pour non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, excès de vitesse, fatigue, manque de concentration lors de la conduite et autres raisons liées à l'état du véhicule. A cette occasion, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à «respecter le Code de la route, à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, notamment lors des intempéries marquant les wilayas du pays». Elle met également à la disposition des citoyens, le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 pour tout signalement 24h/24.



ELECTIONS DE LA FAF: Kerbadj annonce sa candidature

L'ancien président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, a annoncé jeudi sa candidature pour le poste de président de la Fédération algérienne (FAF), dont l'assemblée générale électorale (AGE) est prévue entre le 20 mars et le 15 avril prochains, a appris l'APS auprès de l'intéressé. « J'ai décidé officiellement de présenter ma candidature, car je pense que je peux encore donner pour le football national, après mon expérience à la tête de la LFP. Le football algérien traverse une mauvaise passe en matière de gestion, nous devons y remédier. Mon objectif aussi est de préserver la dynamique de l'équipe nationale sous la houlette du sélectionneur Djamel Belmadi », a indiqué Kerbadj. L'annonce faite par l'ancien patron de l'instance dirigeante de la compétition (2011-2018), intervient quelques heures après celle de l'ancien membre du Bureau fédéral Walid Sadi, sous l'ère de l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua. Sadi, qui avait exercé le poste de manager général de



l'équipe nationale, a expliqué sa candidature par « la situation exceptionnelle que traverse le football algérien, et en réponse aux nombreuses sollicitations émanant d'acteurs du football, ainsi qu'à l'appel du devoir auquel j'ai toujours répondu présent ». Elu le 20

mars 2017 à la tête de la FAF, en remplacement de Mohamed Raouraoua, l'actuel président de l'instance fédérale Kheireddine Zetchi, ne s'est toujours pas prononcé sur sa décision de briguer ou non un second mandat à la FAF.

FOOTBALL / ELECTION : Walid Sadi annonce sa candidature pour la présidence de la FAF



Le membre de l'ancien bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a annoncé jeudi sa candidature pour la présidence de cette instance. « Je me suis présenté à la présidence de la FAF, dont les élections sont prévues en mars ou avril prochains, au vu notamment de la situation exceptionnelle que traverse le football algérien, ainsi qu'en réponse aux demandes de nombreux acteurs du milieu footballistique », a indiqué à l'APS, Sadi, soulignant qu'il « n'a jamais refusé l'appel du devoir national ». S'agis-

sant de son programme électoral, Sadi, qui est actuellement membre du conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1), a assuré qu'il mesure et réalise la difficulté de la situation et l'ampleur des responsabilités, tout en étant confiant que son programme aura un grand soutien du fait qu'il vise à préserver les acquis et les exploits réalisés par le sélectionneur national, Djamel Belmadi et ses poulains. Et d'ajouter : « Je porte un grand intérêt pour les jeunes sélections, les différents championnats du pays ainsi qu'à la promotion de la formation et de l'arbitrage et à la moralisation de la pratique du football ». « Je m'engagerai en coordination avec tous les acteurs, y compris les différents médias, sans exclusion ni marginalisation, pour accomplir plus de réalisations et relever de nouveaux défis », a-t-il ajouté. Le candidat annoncé à la présidence de la FAF a également affirmé qu'il dévoilerait « ultérieurement » son programme détaillé et les noms des personnes qui s'engageront à ses côtés pour concrétiser les défis et objectifs fixés. Pour rappel, Walid Sadi a été membre du bureau fédéral de la FAF pendant deux mandats (2009-2012 et 2013-2016), au cours desquels il a occupé les postes de directeur des équipes nationales, membre de la commission marketing et droits de diffusion de la Confédération africaine de football (CAF) et membre du comité de développement du football auprès de l'Union des associations arabes de football.

MERCATO :

Loucif résilie son contrat avec Angers

Après deux ans à Angers, le latéral droit international algérien Haïthem Loucif (24 ans), n'est plus un joueur du SCO et son contrat a été résilié par la FIFA. Selon nos informations, le joueur a pris un avocat et ce dernier a contacté la FIFA pour obtenir la résiliation du contrat du joueur qui ne participait même pas aux entraînements avec l'équipe professionnelle. La FIFA a étudié le dossier de l'international et accepté la demande de conciliation pour le libérer d'un contrat qui courait jusqu'en juin 2023. Le joueur formé au Paradou AC, selon la même source, ne souhaite pas faire un pas en arrière et revenir dans le championnat algérien, ni signer en Tunisie ou un pays du golfe. Loucif, qui n'a pas eu sa chance malgré un transfert d'un montant de 2 millions d'euros, souhaiterait rester en Europe et retrouver un club dès ce mercato hivernal.



MERCATO :

Nicollin évoque l'avenir de Delort

Au micro de Téléfoot, le président de Montpellier, Laurent Nicollin, a évoqué l'avenir de l'international algérien, Andy Delort, et l'impact de ce dernier sur le groupe montpelliérain. « C'est quelqu'un d'attachant, c'est quelqu'un qui donne beaucoup. Quand t'as des joueurs comme ça, t'as envie toi aussi de donner beaucoup », a confié le président du MHSC. Laurent Nicollin a enchaîné : « Andy est à lui tout seul l'esprit de la Pailade, je suis content qu'il soit dans l'esprit de progresser parce que si demain il devait partir, ce serait une très, très grosse perte pour le club. » « C'est un leader, il a un mental de gagnant, et c'est lui des fois par moment qui booste les joueurs pour aller plus haut », a conclu le patron du club de Ligue 1.



(OGC NICE) : Youcef Atal absent trois semaines

Le latéral droit Niçois, Youcef Atal, sera absent trois semaines des terrains en raison d'une petite déchirure à la cuisse. Buteur héroïque le weekend dernier contre Lens, Youcef Atal est sorti sur blessure deux minutes après son ouverture du score. Le latéral algérien a ressenti une gêne à la cuisse l'empêchant de poursuivre la rencontre. Une réalisation qui a permis à lui et ses coéquipiers de retrouver le goût de la victoire dans la période difficile que connaît Nice.



Trois semaines d'absence

Selon Nice-Matin, le diagnostic serait tombé pour le natif de la wilaya de Tizi Ouzou, en Algérie. Il devrait être absent des terrains pendant au minimum trois semaines en raison d'une petite déchirure à la cuisse. Un nouveau coup dur pour le champion d'Afrique qui avait déjà manqué le début de saison en raison d'une lésion aux ischio-jambiers. C'était ensuite une rechute à la cuisse qui l'avait handicapé en novembre et décembre. Déjà l'année dernière, l'international algérien avait manqué la deuxième partie de la saison à cause d'une grave blessure au genou. Ainsi, le latéral droit ne sera pas disponible ce weekend pour l'opposition contre Saint-Etienne. Il devrait être de retour aux alentours du 20 février prochain pour la réception du FC Metz.

TURQUIE : Jugurtha Hamroun signe à Samsunspor



L'ancien international U23 Jugurtha Hamroun va connaître une nouvelle aventure pendant la deuxième moitié de saison. Il est prêt par son club, Erzurumspor, à Samsunspor. Jugurtha Hamroun, joueur de 31 ans formé à Guingamp, s'est engagé sous forme de prêt avec le club de Samsunspor qui joue actuellement en deuxième division turque et occupe la troisième place au classement général. Le natif de Bouzguen, qui a prolongé son contrat avec Erzurumspor (19ème de Turkish Super Lig, équivalent de la Ligue 1) en début de saison, a préféré partir en prêt pour bénéficier d'un temps de jeu suffisant. Du côté de Samsunspor, il tentera d'accrocher une deuxième montée en deux ans, après celle qu'il a obtenue avec Erzurumspor.



EXAMEN DES CANDIDATURES A LA PRESIDENCE DE LA CAF :

Motsepe et de Yahya passent l'oral

La Commission de gouvernance de la Confédération africaine de football (CAF) a validé les candidatures de Patrice Motsepe (Afrique du Sud) et de Ahmed Yahya (Mauritanie) selon des sources de Sud Quotidien. Déclarées recevables mais, suspendues à des «vérifications supplémentaires», ils ont pu passer avec succès l'oral, hier, jeudi 28 janvier, lors d'une réunion en visioconférence, dirigée par l'avocat ivoirien Me Michel Kizito Brizoua-Bi. Tout ça, pour ça ! La montagne a finalement accouché d'une souris.

Le suspense aurait quand même duré trois semaines et mis à nu l'ingérence flagrante de la Fifa au sein de la CAF. Au finish, Patrice Motsepe et Ahmed Yahya ont vu leur candidature validée par la Commission de gouvernance de la Confédération africaine de football (CAF) à l'issue d'une réunion présidée par l'avocat ivoirien, Me Michel Kizito Brizoua-Bi, informant des sources proches des candidats. Le président de la Fédération mauritanienne de football (Ffrim) et le président du Mamelodi Sundowns rejoignent ainsi, Me Augustin Senghor et Jacques Anouma qui avaient composté d'office leur ticket pour la course à l'élection du président de la CAF prévue le 12 mars prochain à Rabat au Maroc. Par rappel, la commission de gouvernance de la CAF avait dans une note publiée le



7 janvier dernier, validé les candidatures de Me Augustin Senghor et de Jacques Anouma et par la même occasion déclaré «recevables» celles de Patrice Motsepe et de Ahmed Yahya tout en précisant cependant, que des «vérifications complémentaires sont nécessaires avant une décision finale». L'audition a eu lieu hier où tous les candidats ont répondu présents. Aussi bien les candidats au comité exécutif de la CAF que ceux qui briguent des postes au sein du conseil de la Fifa. L'instance faîtière du football mondial par l'intermédiaire de son président Gianni Infantino qui aurait actionné le président du Comité d'urgence par intérim, Constant Omari, à dessaisir la Commission de gouvernance de la CAF, a également livré son verdict sans même attendre

l'audition d'hier. Reste maintenant à savoir si les camarades de Me Michel Kizito Brizoua-Bi n'ont pas été refroidis dans leur élan par l'outrageuse ingérence de la Fifa dans cette élection. Dans les conclusions publiées par le site algérien footafrique.com, la Commission de Gouvernance de la CAF voulait avoir le cœur net sur les accusations de détournements dont la Ffrim et Ahmed Yahya faisaient l'objet ; notamment sur le transfert de deux joueurs de l'Asac Concorde à Levante (D2, espagnole) pour un montant de 75.000 euros. Quant à Patrice Motsepe, il était accusé, selon toujours nos confrères, de blanchiment d'argent au Botswana sans occulter sa proximité avec l'ANC et le Président Cyril Ramaphosa dont il est le beau-frère.

Un ancien finaliste de la CAN atteint d'un cancer



Sol Bamba, le défenseur ivoirien de Cardiff City, souffre d'un cancer du système lymphatique, a annoncé le

club gallois. C'est une bien triste nouvelle que les supporters de Cardiff City (Champions-hip) ont appris le lundi

soir : le défenseur international ivoirien Souleymane Bamba (35 ans) souffre d'un cancer du système lymphatique.

Le finaliste de la CAN 2012 a commencé une chimiothérapie. « Sol a commencé son combat dans un état d'esprit positif et continuera à faire partie intégrante de la famille des Bluebirds, a écrit le club gallois sur Twitter. Sol continuera à soutenir ses coéquipiers lors des matchs et à l'Académie avec nos équipes de jeunes, avec lesquels il poursuivra sa formation d'entraîneur. » Formé au PSG, le joueur était arrivé à Cardiff en 2016, et avait participé à la remontée en Premier League des Bluebirds deux ans plus tard.

CAMEROUN-ZIMBABWE : Le CHAN, championnat de sorcellerie ?

Le Zimbabwe a accusé le Cameroun de « sorcellerie » après la découverte d'une chauve-souris morte sur le terrain avant le match d'ouverture du Championnat d'Afrique des nations au XXle siècle. Traditionnellement stigmatisé par les oiseaux qui ne prisent guère les museaux et marginalisé par les chiens qui, eux, ne valident pas les ailes, le mammifère nocturne est présenté comme un réservoir du virus Ebola, quand il n'est pas classé, avec le pangolin, au rang de suspect dans la transmission du Covid-19 à l'homme. Et comme si cela ne suffisait pas, la chauve-souris pourrait gâcher la fête d'un Championnat d'Afrique des nations (CHAN) camerounais déjà contraint par les gestes barrières. Décalée de neuf mois pour cause de pandémie de coronavirus, la sixième édition du CHAN a pu démarrer enfin, ce samedi 16 janvier, au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, par une confrontation entre le pays hôte et le Zimbabwe. L'euphorie était d'autant plus palpable qu'à la différence des compétitions européennes, l'événement camerounais autorisait la présence d'une certaine jauge de supporters au bord du terrain. Mais c'est plutôt la présence animale qui a refroidi l'ambiance...

Pratiques continentales

Sincèrement inquiet, humoriste amateur ou prompt à justifier une défaite pas encore subie ? Avant le coup de sifflet du début de match, l'entraîneur du Zimbabwe poste le cliché d'une petite carcasse de chauve-souris échouée sur le point central du terrain. L'index droit pointé vers l'animal, Zdravko Logarusic tient, de la main gauche, une feuille sur laquelle il a écrit « Witchcraft in Cameroon » (« sorcellerie au Cameroun »). 105 minutes plus tard, les Lions indomptables camerounais auront battu les Guerriers zimbabwéens 1 à 0. Après tout, le mot-clé du CHAN est « local », la compétition ne sélectionnant que les footballeurs évoluant dans un club de leur pays. Il est donc logique que le championnat soit un festival des pratiques continentales. Et l'utilisation plus ou moins déterminante, mais avérée, de pratiques occultes est sans conteste un sport dans le sport. Si Cristiano Ronaldo aurait déclaré que « le football est 100 % propre », il omettait sans doute des tentatives de dopage moins chimiques que spirituelles, notamment le « juju » du Nigeria ou du Cameroun.

Prières collectives

« Placebo » ou « médicamenteux », en mode « coup de fouet personnel » ou « sabotage des adversaires », l'usage de la sorcellerie pour interférer dans le jeu est pris au sérieux. On évoque des séances de prières collectives avant d'entrer sur le terrain, des jets de gris-gris sur la pelouse, des concoctions souvent très odorantes à boire ou frictionner, des herbes, écorces, cordelettes ou autres amulettes dissimulées dans les protège-tibias, les chaussures ou les élastiques des shorts. Faut-il croire à une sincère paranoïa du traqueur de chauve-souris ? La superstition n'est pas qu'africaine. En 2015, des moines bouddhistes avaient été convoqués par Vichai Srivaddhanaprabha, le propriétaire thaïlandais de l'équipe anglaise de Leicester, pour bénir les joueurs et le stade.

EGYPTE : La EFA ré-autorise les gardiens étrangers au championnat

Le comité tripartite de direction de la Fédération égyptienne de football (EFA) a approuvé le retour des gardiens de but étrangers en championnat, une décision prise suite à une rencontre avec les clubs de la ligue. L'EFA avait interdit depuis 2009 aux clubs égyptiens de conclure de nouveaux contrats avec des gardiens de buts étrangers, tout en permettant aux gardiens de terminer leurs contrats avec leurs clubs sans pour autant les prolonger. Cette interdiction sera levée à partir de la prochaine saison. Le comité a également autorisé la présence d'un maximum de 5 joueurs étrangers dans une équipe. La décision de la Fédération a suscité une controverse parmi certains responsables de clubs locaux, qui craignent un impact négatif sur le poste de gardien de but au sein de l'équipe nationale, et soulignent l'existence de plus d'un bon gardien dans la ligue égyptienne, rendant non-nécessaire le recours aux gardiens étrangers.



BARÇA : Alba assume son côté «détestable»

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs du monde à son poste, le latéral gauche du FC Barcelone Jordi Alba (31 ans, 17 matchs et 1 but en Liga cette saison) dispose d'un très fort caractère sur le terrain. Capable de jouer avec du vice, l'international espagnol a parfaitement assumé son côté «détestable». «Je sais que je suis l'un des joueurs les plus détestés du football, mais c'est la façon que j'ai de jouer. Cela m'a conduit là où je suis maintenant. Mais à l'extérieur, je suis une personne humble et j'apprécie tout. Ça n'a rien à voir avec ça. Jordi le joueur n'a rien à voir avec Jordi la personne. Quand je



joue, je sais que je suis très pe- testent», a reconnu Alba pour Mo- sant et je comprends qu'ils me dé- vistar.

TOTTENHAM : Alli se rapproche encore du PSG

Depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain de Tottenham Dele Alli (24 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison), peu utilisé par l'entraîneur des Spurs José Mourinho, se retrouve annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain. Et selon les informations du journaliste du Gardian Fabrizio Romano ce mardi, un accord a été quasiment trouvé entre les deux formations ! En effet, le PSG s'est entendu avec Tottenham sur la base d'un prêt sans option d'achat de l'international anglais sur la seconde partie de la saison. Cependant, il reste un obstacle majeur sur ce dossier : le club anglais n'accordera pas un bon de sortie à Alli sans l'avoir remplacé. Et pour l'instant, l'actuel 5e de Premier League n'a pas trouvé son bonheur.

CHELSEA : Les premiers mots de Tuchel

Ce mardi, l'entraîneur Thomas Tuchel a été officiellement nommé à la tête de Chelsea afin de succéder à Frank Lampard, débarqué lundi en raison de ses résultats décevants cette saison. Sur le site des Blues, le technicien allemand a livré sa première réaction. «J'aimerais remercier Chelsea pour la confiance accordée en moi et en mon staff. Nous avons le plus grand des respects pour le travail de Frank Lampard et l'histoire qu'il a avec Chelsea. Dans le même temps, je suis impatient de rencontrer ma nouvelle équipe. J'ai aussi cette envie de me mesurer au championnat le plus passionnant dans le football. Je suis vraiment reconnaissant de pouvoir faire partie de la famille de Chelsea. C'est tout simplement génial», a savouré l'ancien coach du Paris Saint-Germain. Pour rappel, Tuchel a signé un contrat d'un an et demi en faveur de Chelsea.

ATLETICO : Lemar a «compris» l'ADN de l'équipe

En difficulté lors de ses deux premières saisons à l'Atletico Madrid, Thomas Lemar (25 ans, 23 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) retrouve des couleurs ces derniers mois et enchaîne les belles prestations dans la capitale espagnole. Dans un long entretien accordé à France Football, le milieu offensif français explique pourquoi son niveau s'est amélioré chez les Colchoneiros. «Il y a eu un manque d'adaptation de ma part. Je le dis. J'ai mis beaucoup de temps à m'adapter au système et au style de jeu de l'Atletico. Maintenant que j'arrive à mieux comprendre et à mieux appréhender tout ça, ça va beaucoup mieux. Je sens que j'ai en moi cet ADN», assure l'ancien Monégasque, recruté 70 millions d'euros par le club madrilène. «J'ai en moi ce fait de devoir toujours être sur tous les ballons, d'être conquérant, d'avoir toujours envie de gagner, d'être tout le temps au pressing, d'être tout le temps dans les duels, de jouer vers l'avant, poursuit-il. C'est ça l'Atletico. Et maintenant que j'ai compris et assimilé tout ça, je donne le maximum et ça ressort plutôt bien sur le terrain ces derniers mois. Je suis vraiment content.»



Liverpool marche sur Londres

Dans un match très animé, les Reds se sont imposés sur la pelouse de Tottenham ce jeudi soir (3-1). Sadio Mané, Roberto Firmino et Trent Alexander-Arnold ont marqué coté Liverpool, Hojbjerg avait réduit l'écart à 0-2. Mohamed Salah n'avait plus gagné depuis le 19 décembre en Premier League. Pire, ils n'avaient pas marqué depuis un peu plus de 8 heures. Ils ont remédié à cette anomalie hier soir, et par trois fois. Les Reds sont 4è, à 4 points de Manchester City qui compte un match de moins.

Le « football-show »

Des buts, du jeu, des rebondissements... On a retrouvé tout ce qu'on aime en tant que fan de football dans ce match. Dès la 3è minute, Tottenham pensait ouvrir le score sur un beau but de Son, bien lancé par Kane. C'est à ce moment que la VAR est intervenue pour couper court à la joie des londoniens, le sud coréen désigné hors-jeu pour quelques millimètres. Peu à peu, les joueurs de Jurgen Klopp sont entrés dans le match et ont alerté un Lloris auteur d'une grosse performance en première période. A force de pousser, ils ont finalement trouvé la faille par Firmino à la 45è+3, juste avant de rentrer aux vestiaires. Dès la reprise, les Reds ont décidé d'accélérer et ont « TAA » a de nouveau puni Tottenham pour inscrire le but du 2-0, son premier cette saison. Le magnifique but d'Hojbjerg pour réduire l'écart n'aura pas empêché Mané (1 but, 2 passes décisives) d'offrir de nouveau un break aux champions en titre. Les Reds s'imposent assez logiquement à la vue du match et se repositionnent dans la course au titre.

ATALANTA BERGAME : Viktor Kovalenko va passer sa visite médicale

Avant la fin du mercato, la formation de l'Atalanta Bergame va annoncer une recrue à ses supporters. En effet selon les dernières informations de TMW, le milieu offensif Viktor Kovalenko devrait s'engager en faveur du club de la Dea. Lié jusqu'en juin 2021 avec le Shakhtar Donetsk, le joueur de 24 ans ne souhaite pas prolonger en Ukraine. Auteur de quatre buts en huit rencontres de championnat, il est attendu ce week-end en Italie pour passer sa visite médicale. International ukrainien à 29 reprises, le natif de Kherson aura la lourde tâche de faire oublier Papu Gomez transféré au FC Seville.

Naples va s'offrir les services de Mattia Zaccagni

Les dirigeants napolitains vont prochainement annoncer une recrue estivale. Si le mercato d'hiver va fermer ses portes la semaine prochaine, la formation de Naples va déjà s'offrir les services d'une recrue estivale. En effet selon les dernières informations du quotidien Il Corriere dello Sport, les dirigeants napolitains ont trouvé un accord avec l'Hellas Vérone concernant la venue de Mattia Zaccagni. Actuellement lié jusqu'en 2022, le milieu offensif transalpin de 25 ans aurait donné son accord pour rejoindre le Napoli. Concernant les modalités du transfert, un terrain d'entente aurait été trouvé entre les deux clubs pour un montant de 10 millions d'euros. Côté terrain, le natif de Cesena a disputé cette saison 19 rencontres de championnat, inscrit 5 buts et délivré 7 passes décisives.



Lens veut conserver cet attaquant parisien

Arrivé en prêt à Lens en début de saison en provenance du Paris Saint Germain, Arnaud Kalimuendo n'est pas un titulaire indiscutable, mais fait partie de la rotation. Néanmoins, cela ne veut pas dire que les dirigeants Sang et Or ne sont pas séduits par le jeune attaquant, âgé de 19 ans. En effet, si l'on en croit les dernières informations de La Voix du Nord, les Nordistes envisageraient clairement de conserver l'avant-centre qui a inscrit 4 buts et délivré 2 passes décisives en 15 rencontres de Ligue 1 cette saison. Les Lensois disposent d'une option d'achat dans ce dossier, mais le montant n'a pas filtré.

Les Girondins de Bordeaux se penchent sur un deuxième ex-Niçois

Auteur d'une bonne saison 2015/2016, Vincent Koziello avait profité de ses performances pour rejoindre l'Allemagne et notamment Cologne. Néanmoins, le milieu de terrain est en nette perte de vitesse et il évolue désormais au Portugal à Madère au CD Nacional. Toutefois, il pourrait assez rapidement retrouver la Ligue 1. En effet, les Girondins de Bordeaux apprécieraient le joueur de 25 ans et envisageraient sérieusement de le signer, comme l'indique Téléfoot. Les Aquitains négocient aussi l'arrivée de Jean-Michael Seri, lui aussi ex-Niçois, mais ces derniers ont-ils les finances pour recruter les deux joueurs ?

CHELSEA : Cesar Azpilicueta pourrait retourner en Espagne

Transféré de l'Olympique de Marseille à Chelsea en 2012, César Azpilicueta pourrait quitter Londres presque 10 ans après son arrivée. En effet, si l'on en croit les dernières informations du journal espagnol La Razon, le latéral ibérique aurait la possibilité de revenir en Espagne. L'Athletic Bilbao aimerait notamment signer l'ancien joueur d'Osasuna qui n'a plus qu'une grosse année de contrat du côté des Blues. Cette saison, sous les ordres de Frank Lampard, le défenseur et capitaine de l'équipe est apparu à 10 reprises. Reste à savoir si Thomas Tuchel lui accordera autant de confiance.



JUVENTUS : Le dossier Radu Dragusin en bonne voie

Un accord serait sur le point d'être trouvé entre les deux parties. Depuis quelques semaines, la formation de la Juventus Turin négocie une prolongation de contrat pour son défenseur central, Radu Dragusin. Âgé de 18 ans, ce dernier est lié aux Bianconeri jusqu'au mois de juin prochain. Apparu quelques minutes cette saison notamment en coupe d'Italie, l'international U19 roumain a montré de belles qualités. En Allemagne, le RB Leipzig ferait le forcing pour l'attirer dans ses filets. Néanmoins selon les dernières informations de Tuttosport, le natif de Bucarest aurait trouvé un accord pour signer un nouveau bail jusqu'en juin 2025 avec le club de la Vieille Dame.

NANTES : Maradona, Domenech avoue s'être trompé

«J'aurais aimé prendre Maradona mais il est mort.» Au début du mois, Raymond Domenech a provoqué un véritable tollé en lâchant une phrase jugée choquante pour répondre à une question concernant Jean Lucas, qui a préféré rejoindre Brest plutôt que le FC Nantes. Un propos sur lequel est revenu l'entraîneur des Canaris. «Je ne voulais pas provoquer. J'ai peut-être choisi le mauvais exemple. J'aurais dû prendre celui de Messi. Je voulais juste dire que nous entraîneurs, on rêve tous d'avoir les plus grands joueurs du monde. On me dit souvent de faire attention car en fait les gens ne retiennent que certaines de mes phrases et pas tout ce que j'ai dit avant. Je fais



moi-même les titres avec mes déclarations. Oui, c'est un parasite, mais ce n'est ni volontaire, ni de la provoc', a indiqué l'ex-sélectionneur de l'équipe de France pour 20 Minutes.

PSG : Aucun départ d'ici lundi ?

Avec un déficit de 204 millions d'euros envisagé en fin d'exercice, le Paris Saint-Germain souhaitait se séparer d'un ou plusieurs joueurs cet hiver pour récupérer un peu d'argent. A priori, il n'y aura finalement aucun départ. Selon L'Equipe, aucun dossier n'a avancé ces derniers jours concernant les partants potentiels. Julian Draxler, Idrissa Gueye ou encore Thilo Kehrer ne devraient donc pas s'en aller d'ici lundi soir, à moins d'une offre de dernière minute. Mais celle-ci est jugée très improbable par le club de la capitale, précise le quotidien sportif. Leonardo a du pain sur la planche puisque le PSG attend de son directeur sportif qu'il obtienne au moins 60 millions d'euros grâce à des ventes d'ici le 30 juin.

PSG :

Liverpool s'active pour Mbappé

Où jouera Kylian Mbappe (22 ans, 17 matchs et 14 buts en L1 cette saison) la saison prochaine ? Sous contrat jusqu'en juin 2022, l'attaquant se trouve face à deux options : prolonger, pour rester encore plusieurs saisons au Paris Saint-Germain, ou partir l'été prochain, à un an du terme de son bail. Mais partir où ? Si le Real Madrid est désigné comme le favori, Liverpool a bien l'intention de se mêler à la lutte. Selon les informations du Late Football Club, l'émission de Canal+, l'entraîneur des Reds Jürgen Klopp se montre pressant auprès de l'entourage du joueur pour le faire venir en Angleterre. Et le champion d'Angleterre a un argument de poids. Pour séduire Mbappé, Liverpool lui promet de devenir la tête de gondole du club. C'est-à-dire en faire sa star et construire l'équipe autour de lui. Quitte à se séparer de l'un des trois éléments du trio offensif qui a fait le bonheur des Reds ces dernières années : Sadio Mané, Mohamed Salah ou Roberto Firmino. Cet argument ne laisse pas insensible le Tricolore, qui avouait récemment être «en réflexion» pour son avenir.

PSG : Bulka vers la Ligue 2

Prêté du côté de Carthagène, en deuxième division espagnole, Marcin Bulka (19 ans) pourrait réaliser son retour express au Paris Saint-Germain. Selon la chaîne Téléfoot, le gardien polonais, qui joue peu de l'autre côté des Pyrénées, va revenir dans la capitale pour être à nouveau prêté en Ligue 2, du côté de Châteauroux, dont les dirigeants sont proches de ceux du PSG. L'occasion pour le champion de France d'avoir un œil sur les performances de son jeune portier à l'échelon inférieur.

MONTPELLIER : Cozza «agace» Nicollin !

Le défenseur central Nicolas Cozza (22 ans, 10 matchs en L1 cette saison) n'est pas sûr de terminer la saison à Montpellier. Comme l'explique le Midi Libre, le club héraultais étudie une offre d'un club de Liga, dont l'identité n'a pas encore filtré. «On vient de recevoir l'offre, on va y réfléchir», a confirmé le président montpelliérain Laurent Nicollin au journal régional. Il s'agit d'une proposition de prêt avec option d'achat. Et elle a vraisemblablement convaincu le Montpelliérain. Pas satisfait de son statut au sein de l'effectif, le joueur force désormais le départ. Si le MHSC est prêt à le céder, l'attitude de Cozza passe mal. «Quand un gamin de 22 ans ne joue que quatre matchs sur cinq et veut partir car il estime qu'il est le plus beau et le plus fort, cela m'agace et m'insupporte, s'énerve Nicollin. Ce n'est pas dans l'esprit de la Paillade. Si les gens estiment que c'est mieux ailleurs, je ne retiens personne.» C'est dit

TOTTENHAM : La grosse colère de Mourinho

José Mourinho est en colère. Trop peu créatif et dominé dans les grandes largeurs, Tottenham s'est logiquement incliné contre Liverpool (1-3), jeudi en Premier League. Une défaite qui passe très mal pour le manager portugais. «C'est impossible de se remettre d'autant d'erreurs, à moins de marquer quatre buts à Liverpool. Il n'y a rien de neuf. Quand on fait des erreurs individuelles au plus haut niveau, on est puni. Et on a été puni sur des erreurs individuelles. C'est impossible de se battre quand on fait autant d'erreurs», a pesté le Special One à l'issue de la rencontre. Sixièmes avec un match en moins, les Spurs ont raté une belle occasion de mettre la pression sur les équipes de tête.



TOTTENHAM :

Brouille entre Mourinho et Aurier ?

Coupable d'un marquage trop laxiste sur Sadio Mané, passeur décisif pour Roberto Firmino avant la pause lors de la victoire de Liverpool contre Tottenham (3-1), jeudi en Premier League, Serge Aurier (28 ans, 16 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a été immédiatement puni par José Mourinho. En effet, le manager portugais, furieux d'avoir concédé l'ouverture du score à un moment crucial, a sorti son latéral droit pour Harry Winks à la mi-temps. Un choix mal encaissé par l'international ivoirien. Selon le Daily Mail, les deux hommes ont eu un vif échange et l'ancien Parisien, vexé par la décision de son coach, a préféré quitter le stade plutôt que de terminer la rencontre sur le banc de touche. Si l'information est confirmée, Aurier pourrait le payer cher lors des prochaines rencontres.

LIVERPOOL :

Coup dur pour Matip...

Déjà privé de Virgil van Dijk et de Joe Gomez, blessés pour de longues semaines encore, Liverpool a perdu un autre de ses défenseurs centraux, à savoir Joël Matip (29 ans, 12 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison). En effet, le solide roc camerounais a été touché aux ligaments d'une cheville contre Tottenham (3-1), jeudi en Premier League, selon l'entraîneur des Reds, Jürgen Klopp. Un nouveau coup dur dans l'effectif des Scousers qui pourrait pousser les dirigeants à s'activer pour attirer un joueur supplémentaire dans le secteur défensif.

BREST :

Le club blinde Perraud (officiel)

Auteur d'une très belle saison avec Brest, le latéral gauche Romain Perraud (23 ans, 20 matchs et 3 buts en L1 cette saison) est l'une des révélations de la première partie de l'exercice 2020-2021 en Ligue 1. Le défenseur brestois a été récompensé de ses bonnes performances en signant un nouveau contrat de deux saisons supplémentaires ce vendredi. Il est désormais lié au club breton jusqu'en 2025.

MAN UTD : Solskjaer défend

Martial

Fortement critiqué après sa prestation ratée contre Sheffield (1-2), mercredi en Premier League, Anthony Martial (25 ans, 25 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) a provoqué la colère de Rio Ferdinand. L'entraîneur de Manchester United, Ole Gunnar Solskjaer, a tenté de défendre l'attaquant français. «Je pense que toute l'équipe mérite des critiques et moi aussi. Et je ne pense pas qu'Anthony en soit exempt. Nous devrions tous être critiqués parce que nous n'avons pas bien performé. Anthony travaille très dur à l'entraînement, travaille sur sa finition et ses déplacements. Je n'ai aucun doute sur le fait qu'il réussisse», a expliqué le manager norvégien face à la presse.



ASSE :

Mohamed va rejoindre Galatasaray

Fin de feuilleton en vue pour Saint-Étienne et Mostafa Mohamed (23 ans). Désireux de rejoindre le club forézien, l'attaquant égyptien du Zamalek va finalement prendre la direction de Galatasaray. En effet, le club turc a officialisé, jeudi soir, les discussions avec son homologue nord-africain pour un prêt avec option d'achat du Pharaon. Un coup dur pour l'ASSE, qui paie les déclarations osées du co-président Roland Romeyer à la télévision égyptienne. Alors que le mercato hivernal ferme ses portes lundi, les dirigeants stéphanois vont devoir s'activer pour trouver une solution de repli au plus vite...

RENNES : Niang se rapproche du Genoa

Proche d'un transfert l'été dernier, Mbaye Niang (26 ans, 9 apparitions et 1 but en L1 cette saison) semble bien parti pour faire ses valises cet hiver. L'intérêt du Genoa (lire ici) pour l'attaquant rennais se confirme puisque Sky Sport Italia annonce des discussions en cours entre Rennes et le club italien. Le média évoque même un possible accord d'ici samedi pour un prêt avec une option d'achat de 10 millions d'euros.

MAN UTD : Lingard confirme son départ à West Ham

Dans l'impasse à Manchester United, Jesse Lingard (28 ans, 3 matchs toutes compétitions cette saison) va chercher du temps de jeu ailleurs. Comme évoqué cette semaine (voir la brève du mardi 26/01), l'attaquant mancunien est attendu en prêt à West Ham. Une arrivée chez les Hammers confirmée par le joueur sur les réseaux sociaux. «Destination Londres. Hammer-time», a posté l'international anglais pour accompagner une vidéo de ses valises déjà bouclées.

COVID-19

Les efforts de l'Algérie pour faire face à la pandémie salués

La directrice régionale de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de l'Organisation internationale pour la réforme pénale (OIRP), Taghreed Jabr a salué, mercredi, les efforts consentis par l'Algérie en matière de lutte contre la pandémie de la Covid-19. Intervenant en visioconférence, lors d'une table ronde organisée par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), en coordination avec l'OIRP à Alger sur «Les enseignements tirés dans la lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus, selon les normes internationales en Algérie», Mme Jabr a salué «l'ensembles des mesures et dispositions prises par l'Algérie, en vue de faire face à la pandémie de la Covid-19», qualifiant ses efforts de «colossaux». Après avoir souligné que l'Etat algérien «a classé la protection du droit à la vie et à la santé en tête de ses priorités dans le cadre de sa stratégie pour endiguer le Coronavirus», elle a qualifié cette démarche de «vision importante adoptée par l'Algérie, en dépit des défis imposés par la pandémie». Elle a également évoqué les aides internationales initiées par l'Algérie en vue d'enrayer cette épidémie. La directrice régionale de la région MENA de l'OIRP s'est attardée sur le rôle de la Justice en Algérie qui a assuré la continuité des audiences des procès, ainsi que la contribution des détenus à l'effort national pour ga-



rantir les moyens de prévention contre la propagation de la Covid-19, notamment la confection des bavettes, et ce, en partenariat avec l'OIRP, louant, par ailleurs, les efforts des staffs médicaux, des corps de sécurité et des services de la protection civile ainsi que le rôle de la société civile dans la riposte à la pandémie en Algérie. Evoquant la contribution de l'Organisation en matière de lutte contre la pandémie, la Directrice a énuméré, entre autres, les directives à suivre pour endiguer la propagation du virus au niveau des structures de la justice dans le monde et le soutien technique et financier au profit de celles dans la région arabe, aussi bien que le rôle de l'Organisation dans la désinfection des établissements sécuritaires et

carcéraux...etc. Créée en 1989, l'OIRP dont le siège central est basé à Londres, est une organisation internationale non gouvernementale (ONG) qui a pour mission la réforme de la justice criminelle et pénale dans le monde et l'application des mécanismes universels des droits, ainsi que l'évaluation de la situation des établissements carcéraux en réponse à la demande des gouvernements et des ONG qui préconisent des améliorations durables ...etc. Ont pris part à cette table ronde, des représentants des différents secteurs ministériels et des corps de sécurité et ce à la faveur d'un exposé exhaustif des stratégies sectoriels diverses adoptées face à la COVID-19, tels que la santé, la solidarité nationale et l'emploi.

LA COMMISSION INTERMINISTERIELLE DE LA FATWA SE REUNIS

Validation de la vaccination contre la Covid-19

Réunie, ce jeudi, la Commission interministérielle de la Fatwa (Photo) a validé la vaccination contre la Covid-19, dont la campagne en Algérie devrait démarrer de façon imminente, a indiqué un communiqué du ministère des affaires religieuses

et des waqfs. La Commission a mis en avant que les composants des vaccins ne présentaient pas de propriétés pouvant être «illicites» vis-à-vis de la «Chariaâ» islamique. Elle a, également, souligné affirmant s'être concertée avec le

Porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, Djamel Fourar, qui a levé toute appréhension sur la fiabilité des vaccins, assurant qu'il n'y avait aucun danger sur la santé des citoyens.

CORONAVIRUS

277 nouveaux cas, 211 guérisons et 3 décès

Deux cent soixante dix sept (277) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 211 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, vendredi à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 106. 636 dont 277 nouveaux cas,

soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2881 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 72.749, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 23 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 19 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 6

autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 51 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque. **Hadi H**

CORONAVIRUS: VACCIN RUSSE SPOUTNIK V

Les premières doses sont arrivées vendredi après-midi à l'aéroport de Boufarik

Les premières doses du vaccin russe Sputnik V sont arrivées vendredi après midi à l'aéroport militaire de Boufarik, vient d'annoncer la télévision publique, faisant référence à une conversation téléphonique

entre le ministre des Affaires étrangères Boukadoum et son homologue russe Sergi Lavrov. Les premières vaccinations commenceront samedi à l'hôpital Frantz Fanon de Blida, ville où est apparu en mars 2020, le

premier cas de Coronavirus en Algérie. La vaccination, qui ne sera pas obligatoire, concerne dans une première phase, les malades chroniques et les personnes âgées, ajoute la même source.

LA PANDEMIE DE COVID-19

Au moins 2.176.000 décès dans le monde

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 2.176.000 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles jeudi. Plus de 100.829.870 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 61.298.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Sur la journée de mercredi, 16.585 nouveaux décès et 584.147 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.618 nouveaux morts, le Royaume-Uni (1.725) et le Mexique (1.623). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 429.202 décès pour 25.598.359 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 220.161 morts et 8.996.876 cas, l'Inde avec 153.847 morts (10.701.193 cas), le Mexique avec 153.639 morts (1.806.849 cas), et le Royaume-Uni avec 101.887 morts (3.715.054 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 181 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (165), le Royaume-Uni (150), la République tchèque (149) et l'Italie (144). L'Europe totalisait jeudi à 11H00 GMT 719.737 décès pour 32.732.486 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 584.064 décès (18.497.558 cas), les Etats-Unis et le Canada 448.711 décès (26.358.475 cas), l'Asie 238.186 décès (15.062.139 cas), le Moyen-Orient 96.371 décès (4.652.436 cas), l'Afrique 87.986 décès (3.495.128 cas), et l'Océanie 945 décès (31.656 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

PRISE EN CHARGE DES TOXICOMANES

9.500 toxicomanes traités durant le 1er semestre 2020

Neuf mille cinq cents (9.500) toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant le premier semestre de l'année 2020, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total, 9.500 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant le premier semestre de l'année 2020, dont 4.244 bénéficiaires sont âgés entre 26 et 35 ans, soit 44,67%», a précisé l'Office. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités durant cette période, le bilan fait état également de 1.358 personnes âgées entre 16 et 25 ans, 2.793 ont plus de 35 ans et 1.105 ont moins de 15 ans. Ce bilan établi sur la base des statistiques fournies par les services de lutte contre les stupéfiants de la Gendarmerie, de la Police et des Douanes, précise, en outre, que 7.303 de ces toxicomanes sont mariés et 2.195 autres sont célibataires, alors que 1.113 sont des femmes. Le bilan relève également que 34,98% du nombre total de ces toxicomanes sont sans emploi et 20,75% sont des étudiants.

COVID19/ EDUCATION

Des cours à distance pour tous les niveaux sur le site de l'ONEFD

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, jeudi, le lancement de la diffusion progressive des cours pour les trois paliers d'enseignement sur le site web de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), et ce en vue d'assurer la continuité pédagogique et accompagner et encourager les élèves dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19). Selon un communiqué du ministère, ces cours d'enseignement, enregistrés en coordination avec les centres de wilayas de l'ONEFD, seront accessibles sur le lien suivant: www.onefd.educ.dz/soutien-scolaire.

EN CETTE NOUVELLE ANNEE

Et si le ciel recouvrait le pays de bonheurs



Le bonheur est quelque chose que l'être humain veut avoir. Il se fixe un but dans la vie pour nourrir l'espoir d'y accéder et se donne un temps généralement long pour l'atteindre. Il fait des études, obtient des diplômes, se marie... et une fois le but atteint, il constate le plus souvent qu'il n'y accède pas totalement mais simplement à une partie, voire une portion congrue du bonheur par rapport à ce qui a été espéré. L'explication est que le bonheur dépend de plusieurs facteurs sociopolitiques, autrement dit, le bonheur se construit à un niveau collectif et pas seulement à un niveau individuel. Un homme isolé sur une île avec tous les confort du monde ne peut être heureux. Il a besoin des autres. C'est ce qui fait dire au sociologue que le bonheur se réalise dans la société et qu'il nourrit le groupe. Seul l'État est censé créer les conditions pour le bonheur collectif par des politiques orientées vers le bien-être de sa population en créant les structures sociales et culturelles indispensables à la participation de chacun au bonheur.

Nous sommes amenés dans ces quelques lignes à nous questionner sur ce que c'est qu'un État heureux et de voir ce qui pourrait consolider son but de rendre sa population heureuse.

Alors, qu'est-ce qu'un État heureux ?

Un État heureux est un État où sa population a atteint un niveau appréciable de participation au bonheur en se sentant à quel point sa vie est proche de celle qu'elle voudrait avoir. Pour renforcer, de la manière la plus accrue, cette manifestation à l'accès au bonheur par sa population, l'État définira des politiques acceptées de tous et des systèmes de gouvernance les plus appropriés en mettant en place les structures et les institutions les plus adaptées. Il est démontré que quelles que soient la culture ou les traditions dans lesquelles il se trouve, l'État doit, pour être heureux, avoir un système électoral efficace qui ne suscite aucun bouillonnement auprès de la population lors des élections. Ce code électoral devra favoriser les référendums populaires et la participation à la vie civique car ceux-ci rendent les citoyens plus heureux en mettant en avant l'utilité qui en découle et la manière dont les résultats sont obtenus. L'État devra mettre en place des structures démocratiques débarrassées dans les faits de toute bureaucratie, menées par des hommes et des femmes ayant comme critères le patrio-

tisme et la compétence. L'État devra aussi doter le pays d'un système de santé offrant des prestations de soins de qualité et doté d'infrastructures, de matériels médicaux et de médicaments répartis sur tout le territoire national, un système éducatif avec une pédagogie douce aussi bien au niveau de l'éducation qu'à ceux professionnels ou universitaires. L'État devra aussi, pour être plus heureux, réduire les inégalités entre les genres, assurer la répartition équitable, réactive et transparente des richesses tout en cherchant à satisfaire ou améliorer le sort de ceux qui sont les moins satisfaits en créant de la cohésion sociale et, très important, intervenir pour solutionner les crises et non seulement se contenter de les gérer. Une solution à la crise permet d'anéantir ses méfaits tandis que sa gestion n'est en fait qu'un euphémisme de la persistance de la crise.

Les économistes et les sociologues nous enseignent que lorsque la démocratie règne, lorsque la participation à la vie civique et publique est plus importante, lorsqu'on fait appel au civisme et à l'optimisme plutôt qu'à la peur, lorsque les institutions sont stables et légitimes... le bonheur est plus élevé dans le pays, et l'État ne peut être qu'heureux.

SAINT AUGUSTIN

Un Algérien, à la Maison-Blanche

Joe Biden, le nouveau Président des États-Unis, a cité Saint Augustin dans son discours d'investiture. «Je vous promets que je me battrais aussi fort pour ceux qui ne m'ont pas soutenu que pour ceux qui l'ont fait. Il y a plusieurs siècles, Saint Augustin, un saint de mon église, a écrit que les personnes étaient une multitude définie par les objets communs de leur amour», a-t-il déclaré. Le

philosophe, écrivain et théologien est né en 354 après Jésus-Christ dans la ville de Thagaste, l'actuelle Souk Ahras, au nord-est de l'Algérie. Il est mort à Hippone (aujourd'hui Annaba) le 28 août 430, pendant que les Vandales de Genséric assiégeaient la ville. Son corps arriva au VIIIe siècle à Pavie (Italie) sur ordre de Liutprand, roi des Lombards. Il sera immédiatement transporté dans l'église dé-

diée à Saint Pierre (basilique San Pietro in Ciel d'Oro) où il repose jusqu'à aujourd'hui. Son œuvre immense (plus de trente mille pages) le classe parmi les plus grands docteurs de l'Église. Augustin d'Hippone reste l'un des écrivains les plus lus et les plus étudiés dans toutes les langues et sur tous les continents. Et si un président algérien avait cité Saint Augustin ?

BERNARD JANICOT,
AUX ÉDITIONS BAYARD (PARIS)

Cinq décennies d'un catholique en Algérie

Bernard Janicot est arrivé en Algérie en 1969 un peu par hasard. Il ne quittera plus ce pays qu'il adoptera autant qu'il y sera adopté. Il raconte cette vie en Algérie dans son ouvrage récemment paru : *Chrétiens en Algérie*. Un grand signe de fraternité. Ordonné prêtre du diocèse d'Oran, il évoque ses amitiés algériennes, son travail dans une bibliothèque au service des étudiants, à Oran, l'islam et le dialogue islamo-chrétien, les événements heureux ou douloureux vécus au cours de ces longues années. Sa vie est nourrie de nombreuses rencontres aux différentes périodes traversées par l'Algérie, de l'après-indépendance marquée par l'arrivée de nombreux coopérants venant participer au démarrage du pays après la guerre d'indépendance à l'Algérie d'aujourd'hui en passant par la décennie noire. «Cédant à d'amicales pressions», écrit le journal *La Croix* qui évoque le livre, Bernard Janicot raconte son demi-siècle en Algérie : «Il le fait en évoquant de nombreux visages de cette "Église du signe", disait Jean-Paul II. Du cardinal Duval à l'actuel évêque d'Oran, Mgr Jean-Paul Vesco, sans oublier la place centrale de Mgr Henri Teissier, archevêque d'Algérie décédé le 1er décembre dernier, il raconte simplement les liens tissés notamment avec les bienheureux, mais aussi avec les petites sœurs dans le désert ou ses paroissiens.» Pour ce qui a été marquant, les années noires de la violence terroriste sont les plus douloureuses en même temps qu'un moment spirituel fort. D'abord parce que la présence chrétienne se posait avec acuité. Mais face à une population algérienne souffrant de la barbarie, comment une poignée de catholiques auraient abandonné le navire en pleine crise abandonnant leurs amis ? Ce fut une décennie terrible : «Il fallait bien continuer à vivre, le plus "normalement" possible. (...) Demeurer pour donner une chance à cette Église de passer l'épreuve m'apparaissait comme une évidence, pas toujours aisée au quotidien». «La solitude se faisait surtout sentir dans les longues soirées, et d'une façon encore plus palpable les jours où nous apprenions des massacres collectifs ou des morts de proches.»

Pour Bernard Janicot lorsqu'il parle des catholiques assassinés, il considère que «ces martyrs étaient des hommes et des femmes ordinaires plongés bien malgré eux dans une situation extraordinaire de violence, dans laquelle ils ont choisi de rester, en pleine connaissance des risques encourus». Bernard Janicot, relève *La Croix*, reste modestement discret sur sa propre fidélité au pays endeillé en cette période difficile. Il est vrai que «la mort des moines de Tibhirine, des religieuses et religieux, de Mgr Pierre Claverie s'inscrit dans un long cortège de douleur, aux côtés de quelque 200 000 victimes dont 114 imams».

INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

La Nuit des idées 2021

Le thème de la Nuit des idées de cette année porte sur le thème « Proches ». Une invitation à se rassembler autour de sentiments d'appartenance au monde et à repenser nos rapports à notre environnement. Ainsi, comme à l'accoutumé, le dynamique service de communication de l'IF dévoile un vaste, riche et pluridisciplinaire prévu à cette nuit « blanche » aux idées claires et lumineuses, le jeudi 28 janvier de 12h 55 à 19h à Alger. Une manifestation d'envergure internationale marquée par la simultanéité, elle constitue l'occasion d'engager une réflexion collective et mondiale sur les contours de l'après COVID-19. À partir de 13h00 et pendant 15 jours : exposition collage « Proches » (salle d'exposition) Dès le 15 janvier 2021, un chantier artistique en ébullition / un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création seront déjà esquissés par la talentueuse plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre « proches » va permettre à tout un chacun de se reconnaître à travers un collage géant d'images, de scènes de vie ainsi que de textes. Un mélange à la fois ludique mais aussi intense pour tenter de broser une rétrospective de l'année COVID qu'on espère clore ! Depuis plus d'une année, la médiathèque de l'Institut français d'Alger a mis en place une parenthèse d'art plastique, une bulle d'expression libre au profit d'artistes professionnels ou amateurs souhaitant partager leurs créations avec les adhérents de la médiathèque. La médiathèque accueille l'artiste H'Art Bell photographe, plasticien spécialisé dans le collage de cuir sur papier. À travers des œuvres thématiques sous le titre « La nuit porte...concept » l'artiste tentera de construire un dialogue conceptuel avec les visiteurs.

PAYS-BAS

Ce n'est pas une manifestation, c'est du vandalisme»

Alors que la France se pose la question d'un nouveau reconfinement face au coronavirus, les Pays-Bas peinent à faire accepter leur couvre-feu. La police néerlandaise a annoncé mardi avoir arrêté au moins 250 personnes pour leur participation aux violentes émeutes qui se sont produites pour la troisième nuit consécutive aux Pays-Bas, les pires troubles dans le pays depuis quatre décennies. Au moins dix policiers ont été blessés dans les derniers affrontements avec les émeutiers, qui ont pillé des magasins et incendié des voitures dans plusieurs villes dont Amsterdam, La Haye et Rotterdam où Europe 1 s'est rendue. Les balayuses effacent les dernières traces des incidents de la nuit. Dans son magasin Elham, l'esthéticienne, contemple les dégâts provoqués : une vitre cassée après un jet de pierre. «Le plus douloureux, c'est que j'ai tout vu derrière mon écran grâce à la caméra de sécurité. J'étais sans voix. Ce n'était pas une manifestation, c'est du vandalisme», déplore-t-elle, pour qui il s'agit plus de «casseurs» que de militants. C'est aussi ce que pense une passante rencontrée par Europe 1, qui promène son chien dans la rue. Elle se dit choquée par ce qu'elle a vu de sa fenêtre. «C'est un manque de respect. Ce



n'est pas une manifestation, c'est une émeute. Ce que ces jeunes ont fait, tous ces pillages. Ça ne peut pas se passer comme ça».

C'est une émeute

Les balayuses effacent les dernières traces des incidents de la nuit. Dans son magasin Elham, l'esthéticienne, contemple les dégâts provoqués : une vitre cassée après un jet de pierre. «Le plus douloureux, c'est que j'ai tout vu derrière mon écran grâce à la caméra de sécurité. J'étais sans voix. Ce n'était pas une manifestation, c'est du vandalisme», déplore-t-elle, pour qui il s'agit plus de «casseurs» que de militants. C'est aussi ce que pense une passante rencontrée par Europe 1, qui promène son chien dans la rue. Elle se dit choquée par ce qu'elle a vu de sa fenêtre. «C'est un manque de respect. Ce

n'est pas une manifestation, c'est une émeute. Ce que ces jeunes ont fait, tous ces pillages. Ça ne peut pas se passer comme ça». «Je pense que c'est une toute petite partie de la population» Il s'agissait de jeunes de quartier, explique la police. Une soixantaine ont été arrêtés rien qu'à Rotterdam. Pour autant, Max n'est pas inquiet. Il a pris son vélo pour venir travailler, comme tous les jours. «Je ne suis pas très inquiet. Je pense que c'est une toute petite partie de la population. Je ne pense pas qu'ils protestent vraiment à cause du couvre-feu». La violence urbaine a choqué les habitants. Elle est rare aux Pays-Bas. «Il faut envoyer l'armée pour faire respecter les règles», lance encore un homme d'une cinquantaine d'années croisé par Europe 1. Signe que ces manifestations sont loin, très loin de faire l'unanimité.

TAIWAN

Le pays mène des exercices militaires après des incursions chinoises

Des avions de chasse taiwanais ont mené mardi des exercices simulant des situations de guerre, une manière pour l'armée taiwanaise de montrer que sa flotte est parée au combat après que des dizaines de chasseurs chinois ont pénétré dans l'espace aérien de l'île démocratique au cours du week-end. La base de Tainan, dans le sud de Taïwan, abrite des avions qui sont régulièrement déployés pour intercepter des appareils chinois dans l'espace aérien. Le colonel Lee Ching-shi a déclaré à Reuters que les appareils de l'aviation taiwanaise étaient généralement munis d'armes et pouvaient répondre «à tout moment» en cas d'agression. «Nous sommes prêts», a-t-il dit lors d'une visite de la base de Tainan organisée par le

gouvernement. «Nous ne céderons pas un centimètre de notre territoire», a-t-il ajouté. Pékin considère l'île comme une province renégate et n'a pas exclu de recourir à la force pour la ramener dans son giron. Un total de quinze avions chinois, incluant douze avions de chasse, sont entrés dans la zone d'identification de défense aérienne de Taïwan, survolant la mer de Chine méridionale au sud de l'île, a annoncé dimanche le ministère taiwanais de la Défense. Il s'agit de la deuxième incursion en deux jours de l'aviation chinoise dans l'espace aérien taiwanais. Dès la première intrusion samedi, le département d'État américain a haussé le ton, assurant que le soutien des États-Unis à Taïwan restait «solide comme un roc» malgré les

«tentatives d'intimidation» de la Chine. Ces déclarations sont les premières concernant Taïwan depuis l'entrée en fonctions, mercredi, du président américain Joe Biden. Le porte-parole du département d'État, Ned Price, a indiqué dans un communiqué «noter avec inquiétude la tendance actuelle de la RPC (République populaire de Chine) à intimider ses voisins, dont Taïwan». Il «presse Pékin de cesser ses pressions militaires, diplomatiques et économiques sur Taïwan.» Taïwan s'est séparée de la Chine à la fin de la guerre civile en 1949. Ses 23 millions d'habitants vivent sous la menace constante d'une invasion de la Chine continentale, dont les dirigeants considèrent que l'île fait partie de leur territoire.

SAHARA OCCIDENTAL

Les indépendantistes du Front Polisario menacent le Maroc d'une «escalade militaire»

Le mouvement sahraoui a lancé quatre missiles en direction d'un poste-frontière sous contrôle marocain, à la frontière avec la Mauritanie. Le soutien américain au Maroc a déclenché la reprise des hostilités. Le Front Polisario a bombardé le 23 janvier 2021 le poste-frontière de Guerguerat, tenu depuis trois mois par l'armée marocaine, dans le territoire disputé du Sahara occidental. Le mouvement sahraoui a également revendiqué des attaques le long du «mur de sable» qui sépare les combattants sahraouis des forces marocaines dans ce vaste territoire désertique disputé depuis le départ des colons espagnols. Le 24 janvier 2021, Sidi Ould Oukal, un haut responsable indépendantiste sahraoui, a menacé le Maroc d'une «escalade militaire». «La guerre va continuer et aller vers l'escalade. Toutes les positions de l'armée marocaine sont des cibles» Sidi Ould Oukal, secrétaire général au ministère de la Sécurité de la République arabe sahraouie démocratique. Le Polisario se dit «en état de guerre de légitime défense» depuis que le Maroc a envoyé le 13 novembre 2020 des troupes à l'extrême Sud de l'ancienne colonie espagnole pour chasser un groupe de militants sahraouis qui bloquaient la seule route vers la Mauritanie voisine. Les troupes marocaines sont restées depuis déployées dans cette zone démilitarisée placée sous la tutelle d'une force d'interposition de l'ONU (Minurso) afin de «sécuriser le trafic routier» sur cet axe commercial menant vers l'Afrique de l'Ouest. Echec diplomatique pour le Polisario : «Ce n'est que le début. C'est un avertissement aux usagers de cette route et de cette terre. Tout le territoire du Sahara occidental est une zone de guerre», a mis en garde Sidi Ould Oukal, avertissant que «ni Guerguerat, ni aucun point du territoire sahraoui, n'est à l'abri des missiles et obus des combattants sahraouis». La question du statut du Sahara occidental oppose depuis 1975 le Maroc au Polisario, lui-même soutenu par l'Algérie. Les Sahraouis réclament un référendum d'autodétermination prévu par l'ONU, tandis que le Maroc, qui contrôle plus des deux tiers du territoire, propose un plan d'autonomie sous sa souveraineté. Les négociations menées par l'ONU et impliquant le Maroc et le Polisario - avec l'Algérie et la Mauritanie en tant qu'observateurs -, sont suspendues depuis 2019. Le Polisario se dit prêt à reprendre les pourparlers, mais exclut de déposer les armes, échaudé par trente ans de statu quo.

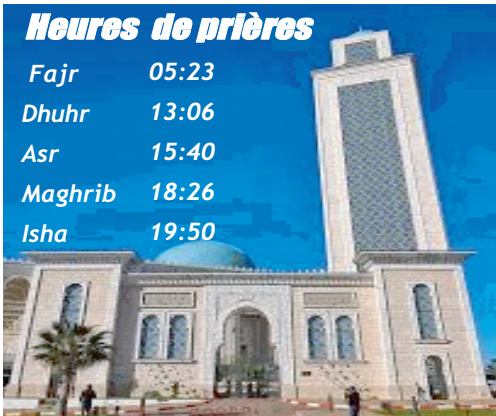
TUNISIE

Vote sous tension au Parlement, nouvelle manifestation

Les députés tunisiens doivent s'exprimer mardi sur un large remaniement qui met en lumière les tensions politiques entre le président Kais Saïed et le Parlement, alors qu'une nouvelle manifestation est prévue contre la répression policière face au mouvement de contestation sociale. Un millier de manifestants étaient rassemblés près du Parlement à l'appel d'une trentaine d'associations, afin de protester notamment contre la stratégie de répression policière adoptée face aux violentes protestations nocturnes qui ont éclaté à la mi-janvier dans des zones marginalisées de Tunisie. Plusieurs nuit durant, des jeunes s'en sont pris à la police déployée pour imposer un couvre-feu, peu après le dixième anniversaire de la révolution qui a fait chuter le 14 janvier 2011 le dictateur Ben Ali, après 23 ans de pouvoir. Ces nuits de heurts ont été suivies par des manifestations, pour réclamer notamment la libération des centaines de jeunes protestataires interpellés et une meilleure politique sociale. Mardi matin, les manifestants ont tenté de déjouer un très important dispositif policier entourant l'Assemblée. Des députés ont protesté contre ce déploiement massif, appelant à davantage de dialogue. Cette session parlementaire intervient au lendemain de troubles entre des protestataires et la police à Sbeitla, dans une région marginalisée du centre du pays, après le décès d'un jeune blessé la semaine dernière par une cartouche de gaz lacrymogène. Les députés doivent s'exprimer sur un remaniement annoncé le 16 janvier par le chef du gouvernement, Hichem Mechichi, qui a changé onze ministres, notamment ceux de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé. M. Mechichi a déclaré mardi devant l'Assemblée que le but était d'obtenir une équipe «plus efficace» pour arriver à concrétiser des réformes.

Heures de prières

Fajr 05:23
 Dhuhr 13:06
 Asr 15:40
 Maghrib 18:26
 Isha 19:50



JEUNESSE D'ALGERIE

Quotidien national d'information www.jeunessedalgerie.com SAMEDI 30 JANVIER 2021

DEPASSEMENTS PROFESSIONNELS ET MORAUX

L'ARAV suspend l'émission «Ma Wara'e El joudrane» d'Ennahar TV

L'émission «Ma Wara'e El joudrane» (Derrière les murs), diffusée par Ennahar TV, a été suspendue par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a rendu public. Dans un communiqué rendu public hier, l'ARAV explique sa décision en mettant en avant «plusieurs dépassements professionnels et moraux». Relevant que ce programme «a souvent dévié de ses objectifs», l'ARAV rappelle les nombreux avertissements adressés à la chaîne au sujet de ses contenus, qui suscitent la polémique au sein de la société et des réactions de colère, voire des condamnations. La même source souligne, en outre, une «insistance» à aborder des tabous et des problèmes sociaux portant atteinte à la morale et aux valeurs sociales. Pour l'ARAV, le contenu de cette émission ne sert pas le téléspectateur, qui aspire à une information constructive, qualitative et de sensibilisation à même de contribuer à l'enrichissement de sa culture et à la solution des problèmes de son quotidien. Cependant, la course à la célébrité et à



l'audience a eu pour conséquence un traitement superficiel et aléatoire, en l'absence de spécialistes, en fonction des thèmes censés être bénéfiques pour la société, ajoute le communiqué. L'ARAV déplore «l'instrumentalisation de certains cas sociaux en tant que phénomènes sans aucune référence à des études scientifiques et à des statistiques exactes». Le programme a également ouvert la voix à des individus versant dans le charla-

tanisme et la superstition et tentant d'abrutir le téléspectateur, ajoute le communiqué. Après visualisation et examen des contenus, l'ARAV a décidé de suspendre définitivement l'émission «Ma Wara'e El joudrane», à compter de la date de parution du présent communiqué, et de faire injonction à la chaîne de se soumettre aux lois régissant l'activité audiovisuelle et à la déontologie, conclut le communiqué.

L'ARAV suspend l'émission «Li Fat Mat» d'Echourouk TV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a décidé de suspendre, à compter mercredi, l'émission «Li Fat Mat» d'Echourouk TV pour des «dérives professionnelles et éthiques» lors du numéro traitant de l'histoire de deux filles et leur père diffusée le 6 janvier, précise un communiqué de l'ARAV. «L'Autorité de régulation de l'audiovisuel, qui n'a eu de cesse de rappeler à travers ses communiqués l'impératif d'assumer la responsabilité sociale de consécration d'une information pertinente et constructive, a décidé de suspendre l'émission «Li Fat Mat» à compter de la date de publication du présent communiqué», appelant les journalistes au «strict respect de l'éthique professionnelle,

des dispositions des services de communication audiovisuelle, ainsi que de toutes les exigences légales liées à leur activité», précise le communiqué. Lors de la diffusion, mercredi 6 janvier, par Echourouk TV de l'émission (Li Fat Mat) qui traitait de «l'histoire de Nadia, Sabrina et leur père», l'ARAV a relevé des «dérives professionnelles et éthiques» qui l'ont amenée à convoquer le directeur de la chaîne, lequel a «admis une erreur dans le traitement du sujet», selon la même source. Le même responsable, ajoute le communiqué, a également «tenté de donner des précisions sur le contexte général et la teneur de l'émission avant d'être, selon lui, censurée, en imputant la responsabi-

lité à la commission de contrôle de la chaîne». L'ARAV affirme que «le traitement de tels sujets sensibles et complexes exige du professionnalisme» et «la mise à contribution de spécialistes capables d'apporter un plus aux téléspectateurs et de proposer des solutions concrètes à ces phénomènes, ce qui n'a pas été fait lors de cette émission» qui a «provoqué l'effet inverse et attenté à la sacralité des liens familiaux». L'émission a donné «une image dégradante des relations enfants-père» et provoqué «le mécontentement de la famille algérienne et de l'opinion publique», souligne l'ARAV, estimant qu'«il s'agit d'une faute professionnelle qui porte atteinte aux valeurs sociales».

VOLOTEA ; Une nouvelle compagnie low-cost va lancer des vols vers l'Algérie



Les frontières de l'Algérie sont fermées depuis le 17 mars dernier. Les vols réguliers internationaux sont suspendus depuis cette date. Les autorités algériennes n'autorisent que des vols de rapatriement. Avec l'arrivée des vaccins, le trafic aérien international devrait reprendre prochainement, même si aucune date ne peut être avancée actuellement. Dans

cette perspective, la compagnie aérienne low-cost espagnole Volotea devrait lancer ses liaisons liant la France à l'Algérie cette année, rapporte, ce samedi 23 janvier, le média spécialisé Simple Flying. Volotea avait récupéré au début de l'année 2020 les créneaux de vols de la défunte compagnie aérienne française Aigle Azur. Plusieurs villes algériennes au programme : Selon Le Progrès, Volotea opérera une liaison entre Lyon et Sétif. Selon Fly and Go, Volotea disposera de plusieurs liaisons au départ de Marseille à destination de Béjaïa, Annaba, Constantine, Oran, Sétif et Tlemcen ainsi que d'un vol reliant Bordeaux à Alger. La desserte entre la France et l'Algérie par Volotea devait

débuter à l'été 2020, avant que la pandémie de la maladie à coronavirus Covid-19 ne mette un frein aux liaisons internationales avec notamment la fermeture des frontières de l'Algérie. Malgré la pandémie, Volotea a transporté 3,8 millions de passagers opérant sur 293 liaisons en 2020, indique Simple Flying. Les vols de la compagnie low-cost ont surtout affiché un taux de remplissage de 90,7%, qualifié d'«impressionnant». Fondée en 2011, Volotea a débuté ses opérations en avril 2012. Sa flotte compte 20 appareils plus huit commandés ou planifiés, selon les données de Planespotters. L'âge moyen de sa flotte est de 16,5 ans et consiste exclusivement en Airbus A319.

La chronique

PHILOSOPHONS !

Généralement on n'écrit pas pour soi-même. L'écriture est l'inverse de la peinture, ou le créateur s'adresse à lui-même. Ce qu'il me semble avoir compris. En tout cas. Pour moi personnellement, déjà quand la mine de plomb atteint mes doigts, c'est le visage de l'autre qui apparaît. J'écris pour les autres. Et mieux encore. Je fais tout pour faire participer l'autre. J'essaye par le truchement de ma pensée, de m'introduire dans l'ambiance de la pensée générale (universelle) que pourrait avoir les autres. En fait, c'est comme si j'étais accompagnées par tout «ces autres», et rédigeons ensembles un papier. Voilà, pourquoi je m'étais fait reproché maintes fois, la manie d'utiliser «nous» à la place du «je». Voilà pourquoi, sans doute, mes convictions, les vraies, ne sont pas su par les autres. Dieu, notre perte dans l'univers, la guerre, l'amour, la foi, la mort, etc. Mes convictions sont miennes relevant d'un ordre privé. Je les assume, point. Ce qui n'est pas malheureux pour autant, puisque c'est ce qui me rattache à l'autre qui me rend heureux. C'est aussi ce laps de temps qui fait la vie, qui est important, l'instant. Et qu'est-ce l'instant si ce n'est la philosophie, la recherche de la vérité. Et qu'est-ce l'écriture, si ce n'est ces innombrables questions. L'absurde en soi ne dérange pas autant qu'on le croit, puisqu'avec sens ou sans sens, ce qui se déroule sous nos yeux nous nargue tous, il est là et c'est tout. Pourquoi jouer aux surhommes. C'est le miracle qui importe le plus. Pour moi, c'est la mécanique par quoi ce produit la magie de la vie qui importe plus qu'autre chose : regarder une araignée en marche qui importe plus que du d'où elle viendrait. Oui, La vie peut être miraculeuse, quand elle s'en donne la peine. Apprécions alors ce que la vie nous offre en croyant plus que jamais en soi. Philosophons, car ça ne fait de mal à personne.

Abdellah Ouldamer

FREDERICK ARTHUR BRIDGMAN Cet orientaliste épris de l'Algérie



Frederick Arthur Nridgam est né en 1847, à Tuskegee en Alabama. Ce peintre emblématique de l'École orientaliste américaine, perd son père à l'âge de 3 ans. Seule avec son fils et ses deux filles, sa mère décida de s'installer à Boston, puis à New York où le petit Frederick fait déjà preuve d'un grand talent artistique. En 1864, il est graveur à l'American Banknote Company, mais préfère se consacrer à la peinture et s'inscrit aux cours du soir à l'Association de Brooklyn Art, puis à la National Academy of Design. Après avoir exposé son travail durant l'année 1865/1866, à Brooklyn Art Association, son succès l'encourage à quitter son travail la même année pour aller étudier à Paris, sous le parrainage d'un groupe d'hommes d'affaires de Brooklyn. Il s'installe alors à Paris et s'inscrit aux Beaux-Arts, où il étudiera pendant 4 années, dans l'atelier de Jean-Léon Gérôme, aux côtés de Harry Humphrey Moore, un autre futur orientaliste américain.